

Histoires forestières du QUÉBEC

**100^e anniversaire de
l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec**

Cinq ex-présidents se rappellent:

Jean-Claude Mercier (1971-1972)
Claude Godbout (1977-1978)
Jacques Poirier (1984-1986)
Jean-Louis Brown (1986-1987)
Johanne Gauthier (1998-2005)

Histoire forestière de la Côte-Nord (1^{ère} partie)

par Cyrille Gélinas et Gérard Lacasse

LES ASSOCIATIONS FORESTIÈRES RÉGIONALES

**60, 75, 80 ans au service de l'éducation à la conservation de l'arbre et de la forêt
par Pierre Mathieu**

**PAUL PROVENCHER,
histoire et mémoire de la Côte-Nord
par Serge Gauthier**



Mot du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs

Si la forêt du Québec a nourri tant d'intérêt, voire de passion au fil du temps, c'est parce qu'elle est intimement liée à notre environnement et à notre histoire! Alors qu'elle était perçue comme un obstacle de taille par les premiers colons, la forêt est aujourd'hui célébrée comme une partie intégrante de notre économie, et une valeur indissociable de notre culture et de notre mode de vie.

Ce parcours a été possible grâce à des pionniers qui, chacun dans leur domaine, ont façonné la foresterie québécoise et valorisé le potentiel inestimable de nos forêts.

D'abord, mentionnons l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, qui fête son centenaire. Année après année, de par leurs connaissances et leurs compétences dans les domaines de la protection, de l'aménagement et du développement du patrimoine forestier, les ingénieurs forestiers s'emploient à mettre en valeur cette richesse collective.

Les associations forestières du Québec quant à elles consacrent des efforts importants pour sensibiliser et éduquer le grand public et les plus jeunes à l'importance de l'arbre et de la forêt, et aux questions environnementales qui y sont liées. À cet égard, ces associations sont des partenaires majeurs du Ministère.

Je suis également heureux de voir se déployer la cinquième campagne du Collectif pour une forêt durable, dont le Ministère est membre. Cette année, le Collectif a un nouveau porte-parole, Emmanuel Bilodeau, apprécié du public et engagé dans plusieurs causes sociales et environnementales. Sur le thème « La forêt d'ici, plus verte que jamais », la campagne montre notamment que la forêt contribue à l'économie du Québec et qu'elle joue un rôle de premier plan dans la lutte contre les changements climatiques.

Je voudrais enfin féliciter la Société d'histoire forestière du Québec qui, depuis sa fondation en 2008, publie régulièrement sa revue *Histoires forestières*. Grâce au travail passionné de ses artisans, nous bénéficions d'une meilleure compréhension des aspects historiques et sociaux de la forêt. Je leur suis reconnaissant de produire et de diffuser du contenu culturel et scientifique mettant en valeur l'histoire forestière du Québec et ainsi de conserver de précieuses traces de l'histoire forestière du Québec.

Je souhaite longue vie à la revue et à vous, lecteurs, une bonne lecture!

Pierre Dufour
Ministre des Forêts,
de la Faune et des Parcs



MERCI À NOTRE PARTENAIRE

LA FORÊT D'ICI FAIT ROULER NOTRE ÉCONOMIE

La forêt québécoise fait
partie de notre quotidien et
est essentielle à notre économie.

Une économie qui repose sur
une ressource renouvelable et
durable avec une faible empreinte
écologique et qui aide à lutter
contre les changements climatiques.
Une économie plus verte qui profitera
à tous les Québécois.

Découvrez la forêt d'ici.
plusvertequejamais.com

LA FORÊT D'ICI, PLUS VERTE QUE JAMAIS.

COLLECTIF
POUR UNE FORÊT
DURABLE

Mot du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs

Par Pierre Dufour

p. 2

Mot de l'éditeur et président de la SHFQ

Par Louis Campeau

p. 5

Histoire forestière de la Côte-Nord (1^{ère} partie)

Par Cyrille Gélinas et Gérard Lacasse

p. 7

Les cageux : Plus grands que nature

Par Isabelle Regout et Alexandre Pampalon

p. 14

Les Associations forestières régionales

60, 75, 80 ans au service de l'éducation à la conservation de l'arbre et de la forêt

Par Pierre Mathieu

p. 16

DEVOIR DE MÉMOIRE

•L'Association forestière québécoise

p. 19

•L'Association Forestière Québécoise tient sa première assemblée

p. 20

•Les ingénieurs forestiers de Québec

p. 21

100^e anniversaire de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec

Cinq ex-présidents se rappellent

Propos recueillis par Pierre Mathieu

p. 22

Paul Provencher, histoire et mémoire de la Côte-Nord

Par Serge Gauthier

p. 35

L'Institut botanique de Montréal: Cent ans au service de la science et du pays

Par Robert-Mathieu Sauvé

p. 40



CONCEPTION VISUELLE
ET INFOGRAPHIE

ImagineMJ.com

SHFQ

Pavillon Abitibi-Price
2405, de la Terrasse, local 2101
Québec, Qc G1V 0A6

www.shfq.ca
info@histoiresforestieres.com
418 573-2245



www.shfq.ca



MOT DE L'ÉDITEUR ET PRÉSIDENT DE LA SHFQ

La revue Histoires forestières du Québec publie sur l'histoire forestière, ses acteurs et ses effets sur la société québécoise. La revue poursuit sa démarche vers une meilleure connaissance de l'histoire forestière du Québec en consacrant cette édition plus particulièrement à certains organismes qui célèbrent des décennies au service de la forêt, sa conservation, sa connaissance et son aménagement.

Nous ferons entre autres un tour d'horizon de tout le chemin parcouru par les associations forestières régionales, des organisations au service de l'éducation à la conservation de l'arbre et de la forêt. Certaines associations forestières sont à l'œuvre depuis plus de 60, 75 et même 80 ans.

L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec fête ses 100 ans. Cinq ex-présidents se rappellent leur mandat et les principaux sujets qui intéressaient leurs membres. Jean-Claude Mercier (1971-1972), Claude Godbout (1977-1978), Jacques Poirier (1984-1986), Jean-Louis Brown (1986-1987) et Johanne Gauthier (1998-2005) ont accepté de partager leurs souvenirs.

Fondé en 1920 par le frère Marie-Victorin, l'Institut botanique de Montréal - aujourd'hui l'Institut de recherche en biologie végétale - fête ses 100 ans au service de la science. L'institut a notamment permis la formation d'une première génération de chercheurs et la publication de la Flore laurentienne.

La revue Histoires forestières du Québec publie également le premier volet de l'histoire forestière de la Côte-Nord, soit jusqu'à la fin du 19^e siècle. Un autre article présente Paul Provencher, ingénieur forestier et coureur des bois, témoin de l'histoire et mémoire de la Côte-Nord au 20^e siècle.

Que savez-vous des cageux? Ce sont les cageux et non les draveurs qui menaient les cages, véritables îles flottantes qui portaient de la rivière des Outaouais jusqu'au port de Québec. Une centaine de radeaux formés de troncs de grands pins blancs étaient réunis pour former une cage qui pouvait atteindre 500 m sur 60 m. Une histoire fascinante que celle de ces gaillards plus grands que nature!

Quelques mots sur les affaires de la SHFQ

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 30 mars dernier, la formule virtuelle semble plaire, car nous avons connu une belle participation des membres et amis de la SHFQ. Les rapports des activités et financiers de l'année 2020 ont été présentés et acceptés par l'assemblée.

Au terme de l'assemblée générale, François Rouleau n'a pas demandé de renouvellement de son mandat d'administrateur. Rappelons que François était secrétaire-trésorier de notre organisation depuis plus de trois ans et que précédemment il avait assumé les fonctions de directeur général pendant près de quatre années. La SHFQ reconnaît sa grande contribution et le remercie pour son dévouement. Conséquemment, l'assemblée générale a approuvé la nomination de Gérald Beaulieu comme nouvel administrateur. L'expérience et les compétences de monsieur Beaulieu seront les bienvenus.

À la suite de l'assemblée générale annuelle, le CA s'est réuni pour nommer son comité exécutif. Après plus de trois ans à la présidence du CA de la SHFQ, Jean-Claude Mercier a décidé de ne pas poursuivre ce rôle. Voici la composition du comité exécutif: Louis Campeau, président; Pierre Mathieu, vice-président, Jean-Claude Mercier, secrétaire-trésorier et Nancy Gélinas.

Je remercie sincèrement les autres membres du conseil d'administration (CA) qui ont accepté de poursuivre leur implication auprès de la SHFQ: Guy Lessard, Maude Flamand-Hubert, Pierre Auger, Jean-Louis Kérouac et Gérald Beaulieu.

En terminant, permettez-moi de remercier le comité de rédaction de la revue et nos rédacteurs pour la qualité des articles soumis.

Bonne lecture!

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Louis Campeau'.

Louis Campeau
Président du conseil d'administration

MERCI À NOS MEMBRES VAN BRUYSSSEL



Denis Durand (1953-2021)

Denis nous a quitté subitement le 16 mars dernier, à la suite d'un cancer fulgurant. Directeur général du CERFO depuis 2008, il aura été un visionnaire et laisse derrière lui des réalisations significatives pour le CERFO et le milieu de la foresterie. L'équipe du CERFO désire lui rendre hommage.

Denis est à l'origine de la création d'un laboratoire en télédétection à la fine pointe des technologies, situé dans le nouveau Pavillon de la recherche, une autre de ses réalisations. Il a permis le développement d'un important réseau panquébécois de plus de 60 dispositifs de recherche en sylviculture. Il s'est toujours fait un devoir d'aborder avec l'équipe les grandes questions forestières de l'heure. Enfin, grâce à lui, le CERFO a pu positionner le Québec en Afrique centrale pour offrir des formations techniques et universitaires en foresterie, en collaboration avec l'Université Laval.

Denis a toujours appuyé la SHFQ, particulièrement depuis la création du *Membership Van Bruyssel*. Il était un lecteur assidu de notre revue.

L'histoire forestière
se forme aujourd'hui...

... à l'aide de la technologie
et de l'innovation



SIÈGE SOCIAL
2440, chemin Sainte-Foy
Québec (QC) G1V 1T2
T. 418-659-4225

OUTAOUAIS
561, Boul. Maloney-Est
Unité 2
Gatineau (QC) J8P 1E9
T. 819-271-6998

info@cerfo.qc.ca • www.cerfo.qc.ca

Q

Quebec Wood
Export Bureau



BOIS FEUILLUS
HARDWOOD LUMBER



GRANULES DE BOIS
WOOD PELLETS



BOIS RÉSINEUX
SOFTWOOD LUMBER

VOTRE PORTE D'ENTRÉE
SUR LES PRODUITS DU BOIS
DU QUÉBEC, CANADA

YOUR GATEWAY TO
WOOD PRODUCTS
FROM QUEBEC, CANADA



CONSTRUCTION BOIS
WOOD CONSTRUCTION



PLANCHERS
FLOORING

quebecwoodexport.com

HISTOIRE FORESTIÈRE DE LA CÔTE-NORD

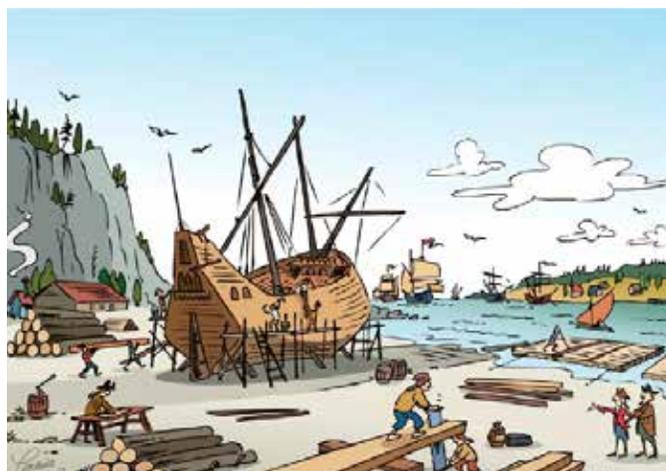
(1^{ère} partie)

Par **Cyrille Gélinas** et **Gérard Lacasse**



La Société d'histoire forestière du Québec est reconnue pour la qualité de ses recherches. Souvent ses chercheurs entreprennent leurs travaux de recherche en fonction de leurs domaines d'expertise et leurs passions. Par ailleurs, la SHFQ exécute également des recherches qui lui sont commandées par des institutions, des organismes et des entreprises.

Les organismes Formabois et Services Québec ont requis les services de la SHFQ pour prononcer une conférence lors d'une rencontre de la Table forêt de la Côte-Nord. La revue Histoires forestières du Québec vous présente le 1^{er} volet de la recherche réalisée afin de préparer la conférence « Histoire forestière de la Côte-Nord » présentée le 11 avril 2019 à Baie-Comeau.



L'histoire forestière de la Côte-Nord - LES ANTÉCÉDENTS

Le commerce du bois de la Nouvelle-France vers la France n'avait jamais été une affaire rentable, si bien qu'il demeura une activité économique marginale. À l'intérieur même de la colonie, la plupart des gens se suffisaient à eux-mêmes dans les milieux ruraux, tandis que la population urbaine étant très modeste, la demande le resta tout autant, si bien que l'exploitation commerciale ne prit jamais d'ampleur.

Les choses n'évoluèrent pas davantage dans les premières décennies du régime britannique, car Londres entretint les mêmes préjugés que les Français quant à la qualité des bois américains qui étaient trop chers, compte tenu des frais de transport. Londres préférait s'approvisionner dans

Source : Québec, ville de bois, CERFO et SHFQ.

les pays scandinaves, la Pologne et la Russie situées à plus courte distance des îles britanniques. Mais les guerres napoléoniennes modifièrent la donne. Napoléon ayant imposé un blocus naval qui rendit très difficile et risqué le transport du bois vers l'Angleterre à partir des sources traditionnelles, les autorités britanniques se tournèrent vers leurs colonies américaines pour obtenir le bois nécessaire à la construction et à l'entretien de leur flotte, car c'est avant tout le bois utilisé en construction navale qu'on est venu chercher en Amérique.

Les premières exploitations commencèrent en 1806 dans l'Outaouais. Les pins blancs pour les mâts et le chêne blanc pour les bordages étaient les principales essences recherchées. Londres délivrait un permis d'exploitation en fonction des besoins de la Royal

Histoire forestière de la Côte-Nord

Navy, à la suite duquel le permissionnaire, des firmes anglaises essentiellement, trouvait un exécutant dans les colonies américaines. Durant les premières années, l'entrepreneur ne payait rien sur les bois prélevés sur les terres de la Couronne. Les autorités coloniales réalisèrent assez rapidement que la forêt pourrait contribuer au trésor colonial en exigeant des droits pour les permis accordés par Londres.



Source : Collection Musée McCord, Estacades de Gilmour & Co., 1860.

Ce fut le début de l'organisation du commerce du bois au Canada. Une organisation sommaire sans aucune surveillance et avec tous les abus que l'on peut imaginer. Les exploitants avaient une forte tendance à ne déclarer qu'une fraction des bois coupés. Quand deux d'entre eux convoitaient le même territoire de coupe, ils soudoyaient les fonctionnaires pour obtenir un droit exclusif d'exploitation, pendant que leurs hommes sur le terrain s'affrontaient à coups de bâtons ou, sinon, d'une manière plus radicale pour dissuader l'adversaire de faire chantier dans les parages.

Graduellement, le système de concessions forestières se mit en place, modifié régulièrement par des essais et erreurs, pour aboutir en 1849 à la première loi réglementant l'exploitation des bois sur les terres de la Couronne.

Les guerres napoléoniennes ont pris fin en 1815, mais les tarifs préférentiels pour favoriser le commerce des bois et des produits agricoles coloniaux persistent. Londres les réduisit à intervalles réguliers, pour finalement les abolir dans les années 1840.

Cette décision aurait pu être catastrophique pour l'exploitation forestière canadienne, qui ne pouvait compter sur un fort marché intérieur à cause de la faiblesse du peuplement. Par contre, les États-Unis connaissaient alors une forte croissance démographique et une hausse équivalente de leurs besoins immobiliers. Ils se tournèrent vers le Canada pour satisfaire la demande en bois.

L'approvisionnement des marchés intérieurs canadien et surtout américain ajouta à la variété des bois exploités ainsi que des régions impliquées. C'est dans ce contexte que débuta l'exploitation forestière sur la Côte-Nord.

Il existait toutefois un obstacle à franchir : la Compagnie de la Baie d'Hudson. Elle régnait en maître sur ces territoires depuis la conquête britannique, un privilège royal qui bloquait toute expansion de la colonie vers le nord, le nord-ouest et le nord-est. La « Vénérable compagnie », comme on la nommait, réservait ces vastes territoires à son commerce des fourrures.



Source : commons.wikimedia.org, Hudson's Bay Company.

Des commerçants de bois déterminés et convoitant les richesses forestières de ces régions inoccupées par les non-autochtones forcèrent le blocus de la compagnie. Ils commencèrent à faire chantier sur les marges de l'empire territorial de la Compagnie de la Baie d'Hudson, principalement en bordure du fleuve ou de ses principaux affluents, plaçant le gouvernement comme la compagnie devant le fait accompli.

William Price fut l'un de ces commerçants de bois. Il ouvrit une brèche dans le monopole territorial de la Compagnie de la Baie d'Hudson, brèche par

Histoire forestière de la Côte-Nord

laquelle d'autres s'immiscèrent. Londres révoqua le privilège de la compagnie de fourrures en 1863. Ce qui s'avéra une reconnaissance de fait, car les marges frontalières de la compagnie étaient déjà grugées par plusieurs propriétaires de scieries.

La multiplication des scieries à l'embouchure des affluents se déversant dans le fleuve vivifia la démographie régionale. Chaque scierie donnait pratiquement naissance à un petit village. L'évêque était réticent à créer de véritables paroisses au profit de ces gens, parce que la durée de vie d'une scierie dépendait de la tonicité des marchés, toujours fluctuants dans le domaine du bois d'œuvre, de la viabilité financière de l'exploitant et de l'état de la ressource.

Que l'une des composantes vienne à faillir et la scierie disparaissait, laissant l'embryon de village sans ressources. La petite agglomération glissait rapidement dans la catégorie des villages fantômes. Les autorités religieuses préféraient pour ces gens le régime des missions. Un missionnaire était chargé de parcourir un grand territoire, visitant ces agglomérations souvent temporaires ainsi que les chantiers des compagnies en hiver.

Les évêques étaient réticents, car ils avaient appris à leurs dépens la fragilité d'une entreprise de sciage. À la fin du XIX^e siècle, l'évêque de Chicoutimi avait permis au desservant de Saint-Firmin, à Baie-Sainte-Catherine, de construire une église et de contracter une dette de 10 000 \$. L'église à peine terminée, le propriétaire du moulin, William Price, ferma la scierie et partit s'installer sur la rivière Sainte-Marguerite à l'orée de la Haute-Côte-Nord. La population du village décru aussitôt et le diocèse dut éponger la dette. La fermeture d'une scierie dans un village mono-industriel entraînait des ponctions sévères dans la démographie d'une localité, quand elle n'était pas la cause d'une désertion totale.

Au XIX^e siècle, les marchands de bois obtenaient un permis de coupe soit de gré à gré avec le commissaire des terres de la Couronne ou à la suite d'une vente publique aux enchères si plus d'un exploitant convoitait le même territoire. La règle n'était pas bien définie, les demandeurs préférant des arrangements de gré à gré, procédure propice à la corruption.

Les critiques se multiplièrent très tôt au sujet des ventes faites privément dans le bureau du commissaire. Lors de la présentation d'une nouvelle loi sur les forêts en 1872, l'abolition des ventes privées fut au cœur des débats. L'opposition libérale revendiquait un seul mode d'allocation, la vente publique aux enchères, laquelle finit par s'imposer, tant l'autre mode manquait de transparence et donnait cours à des abus que le parti au pouvoir exploitait pour garnir sa caisse électorale.

Un exploitant qui avait repéré une belle «talle» de bois demandait, mais pas toujours, un permis de coupe pour un certain nombre de billots, nombre toujours bien en deçà de la coupe réelle, et payait les droits sur le volume déclaré. Les seules vérifications se faisaient au port de Québec, lieu d'embarquement principal du bois destiné aux marchés extérieurs. Ce n'est qu'en 1845 que le gouvernement plaça des percepteurs de droits à Rimouski et à Tadoussac pour vérifier les chargements de bois faits en aval de Québec. Ceux faits en aval de Tadoussac profitèrent plus longtemps des mêmes avantages où la fraude régnait la plupart du temps. Un marchand aussi influent et puissant que William Price obtenait des informations privilégiées de certains fonctionnaires.



Source: wikipedia.org,
William Price 1789-1867.

À cette époque, le gouvernement ne disposait pas de données précises sur la qualité des forêts de la Couronne qu'il mettait en vente. Chaque exploitant potentiel devait faire lui-même l'exploration des territoires qu'il convoitait. Il

gardait secrètes les informations recueillies. Quant aux fonctionnaires et aux élus, ils disposaient d'informations variées et imprécises, soit celles qui filtraient de ces explorations secrètes ou provenant de constatations faites par les travailleurs dont les propos s'échappaient des chantiers sous forme de rumeurs, des employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson et, bien entendu, celles consignées dans les rapports des arpenteurs.

Histoire forestière de la Côte-Nord

Les comptes rendus de ces derniers étaient basés sur des estimations oculaires. Plusieurs rapports se révélèrent inexacts à long terme, non seulement sur le contenu ligneux et la densité des peuplements, mais aussi sur le potentiel des régions explorées. Par exemple J. C. Langelier, un haut fonctionnaire au ministère des Terres et Forêts, exagéra les possibilités agricoles de la Côte-Nord. Il voyait dans le bassin de la Manicouagan un futur Shawinigan, tant les ressources hydrauliques et forestières abondaient, tout en disposant de sols de qualité pour nourrir les futurs habitants, qu'il anticipait nombreux.

En 1907, une compagnie forestière qui avait acquis une concession dans le bassin de la rivière Manicouagan se plaignait qu'elle avait été flouée, car le territoire était parsemé de brûlés. Un des investisseurs écrivait au sous-ministre des Terres et Forêts à Québec «*We do not believe your Government intends to misrepresent or convey to the world anything but the truth regarding these matters.*» En conséquence, il voulait être remboursé ou obtenir un autre territoire. Certaines zones n'étaient qu'aires incendiées, disait-il. Là où le feu enjamba des parties de forêt, l'étendue de bois vert restait trop étroite pour justifier la construction d'un camp. Ailleurs, le bois d'œuvre ne se trouvait qu'en bordure des cours d'eau. À l'intérieur du territoire, les tiges étaient petites.

À cette plainte, le sous-ministre Taché répondit :

« In answer, I would say that when timber limits are offered for sale by this department. No statement is published of the quantity or quality of timber they contain, nor any guarantee is given to intending purchasers as to how much timber is found there on or what portion thereof may be burnt. Limits are sold in their actual state and condition, and the reports of exploration made by our officers are only used for the purpose of fixing an upset price... I may add that purchasers of timber limits, either at public auction or by transfer, are expected to explore same on their own account and so actually know what they have bought. »

Les lacunes quant à la connaissance du territoire furent comblées au XX^e siècle, mais pour l'heure, les exploitants devaient s'accommoder des bribes d'information dont ils disposaient, à leurs risques et périls.

Lorsque Joseph Cauchon rédigea son rapport à titre de commissaire des terres de la Couronne en 1857, il disposait d'un maigre réseau de renseignements. Il avait peu à dire sur la Côte-Nord : «*On ne peut cependant considérer à présent cette partie de la Province comme ayant une importance quelconque, excepté sous le rapport de son commerce de bois et de ses pêcheries. [...] et les scieries importantes qui ont été élevées le long des rivières sur une étendue d'environ cent milles en descendant la côte de ce territoire, prouvent la présence dans cette région d'une grande quantité de bois de valeur. [À part les abords des rivières,] on ne sait encore presque rien de la nature de l'intérieur du pays. On n'a que ce que rapportent les chasseurs et les gens de la Compagnie de la Baie d'Hudson. La région est peu habitée et seulement sur le fronton du fleuve et du golfe, où s'échelonnait quelques 700 pêcheurs, aussi n'a-t-on jugé nécessaire que d'arpenter les trois ou quatre premiers rangs des quatre cantons en aval de l'embouchure du Saguenay. On y trouve des pêcheurs, des employés des scieries établies près du fleuve, des employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson.*»

Une quinzaine d'années plus tard, le gouvernement mettait les bouchées doubles en envoyant de nombreux arpenteurs explorer et quadriller les principaux bassins versants, avec le mandat de relever le contenu ligneux des zones visitées, de signaler la présence de chutes sur les cours d'eau capables d'activer les rouages d'un moulin quelconque, de noter, si cela se pouvait, la présence de sites pouvant faire l'objet d'une exploitation minière. Évidemment, la qualité des sols devait être notée pour l'implantation possible de colons, l'objectif suprême du gouvernement. En 1872, les arpenteurs scrutaient les bassins des rivières Manicouagan, Trinité, Pentecôte et Godbout. Déjà, d'autres se préparaient à remonter les rivières Bergeronnes, Escoumins, Saut-au-Mouton, Portneuf, Laval, Colombier, Bersimis, des Outardes, Blanche, etc.

Ils recueillaient au passage ce que savaient les missionnaires oblats qui parcouraient la Côte-Nord. Les années subséquentes, les mêmes rivières furent revisitées, mais en remontant plus loin vers leurs sources, et d'autres s'ajoutèrent plus à l'est, vers Sept-Îles et Mingan. Mais on n'alla pas plus loin. En 1912, le sous-ministre Taché écrivait à un investisseur forestier désireux de s'installer dans le secteur de Natashquan ou plus à l'est : «*Les données*

Histoire forestière de la Côte-Nord

générales que nous possédons sur cette région ne nous justifient pas de croire qu'il y ait du bois de pulpe en quantité considérable, sauf à certains endroits, et notamment dans le bassin de la rivière Saint-Augustin, où il paraît y avoir possibilité d'établir un moulin à pulpe de quelque importance, et à cette fin, le gouvernement serait probablement disposé à offrir à l'enchère des permis de coupe. Il y a sur la rivière Saint-Augustin, comme sur plusieurs autres, des pouvoirs hydrauliques, qui sont indiqués sur la carte ci-incluse.»

Après sa création en 1908, le Service forestier reprit le flambeau et assura lui-même l'inventaire ligneux du territoire en mettant à l'œuvre son personnel spécialisé, formé à l'École forestière de l'Université Laval. Forcé de se départir de plusieurs d'entre eux durant la crise économique des années 1930, il tenta tant bien que mal de leur procurer une occupation, faiblement rémunérée, la crise économique oblige, en confiant à plusieurs d'entre eux des travaux d'exploration du territoire, notamment nord-côtier. Les inventaires obtenus étaient beaucoup plus substantiels, la composition des peuplements et leur contenu en volume ligneux plus détaillés et précis. Évidemment, on s'en tenait aux territoires non affermés. Mais les lacunes persistaient pour les zones plus excentriques, moins sollicitées par les exploitants. En 1940, Henri Roy, le chef du Service forestier, écrivait à un investisseur éventuel que le Ministère ne disposait d'aucune information sur le contenu ligneux des bassins des rivières Sheldrake et Tortue, au-delà de Natashquan. On s'en tenait encore aux territoires les plus sollicités ou les plus prometteurs.

Les scieries de la Côte-Nord au XIX^e siècle

L'exploitation forestière nord-côtère au XIX^e siècle fut l'affaire des scieries. Elles s'établirent à l'embouchure des affluents du fleuve pour faciliter le chargement du bois sur les navires, les goélettes et les barges qui prenaient la direction soit de l'Atlantique, de Québec, de Montréal ou des États-Unis via le canal Chambly et le lac Champlain, ou les canaux menant vers les Grands Lacs, selon le marché auquel le bois était destiné. Il fallait aussi un pouvoir d'eau suffisant pour actionner le mécanisme de la scierie et un affluent convenable qui permettait le flottage pour amener le bois des parterres de coupe au moulin à scie.

Le transport terrestre du bois avec des chevaux et des traîneaux n'était plus rentable au-delà de six à sept kilomètres, ce qui limitait l'exploitation des forêts aux bordures des rivières dont le volume d'eau pouvait supporter le flottage. Certaines d'entre elles n'étaient utilisables que lors de la crue printanière, d'où l'urgence d'activer la descente des billots durant les quelques semaines où le débit était gonflé par la fonte des neiges.

Quand l'ère du bois à pâte arriva, on utilisa des cours d'eau à plus faible débit, les billes de quatre pieds passant mieux les méandres et petites dénivellations de ceux-ci que les billots de huit à seize pieds destinés au sciage. Les exploitants évitaient aussi de faire chantier trop loin du fleuve. Si les billes mettaient plus d'une année à atteindre leur destination, elles constituaient alors un passif coûteux et n'aidaient pas à payer dans l'immédiat les sommes engagées dans l'exploitation de l'année.

De plus, une bille qui traînait trop longtemps à l'eau risquait de couler, d'où une perte sèche pour le marchand exploitant. Le coulage des billes variait principalement en fonction de l'essence, du temps passé à l'eau, de la présence de l'écorce, de la grosseur des billes et du temps de séchage en forêt avant la mise à l'eau. Ces limitations entraînaient évidemment la surexploitation des forêts de proximité, mais au XIX^e siècle celles-ci étaient encore abondantes et le problème se posait peu. Il était facile de déménager une scierie quand le bassin d'alimentation était épuisé, ce qui ne sera plus le cas plus tard avec les usines de pâtes et papiers.

William Price commença sa carrière au pays comme représentant de maisons londoniennes qui importaient du bois des colonies américaines. Il parcourait le pays pour acheter du bois au nom de ses employeurs britanniques, mais pas seulement. Il prit tôt l'habitude d'en acheter pour son propre compte. Pour faciliter ses achats, il finançait des entrepreneurs désireux d'exploiter une scierie et, quand l'affaire tournait mal pour le propriétaire, ce qui était quasi inévitable, Price rachetait le tout à bas prix et exploitait lui-même l'entreprise. Il sema ainsi de nombreux moulins à scie le long de la côte comme dans d'autres régions.

Histoire forestière de la Côte-Nord



Les scieries se multiplièrent avec les années en progressant plus en aval. En 1838, Price s'installait à Tadoussac, donnant le coup d'envoi de l'exploitation forestière sur la Haute-Côte-Nord. Le moulin ferma en 1848, mais le magasin de Price continua à desservir les voyageurs se dirigeant vers le Saguenay ou plus à l'est. En 1840, son entreprise tentaculaire commença à se répandre le long de la côte, mais déjà quelques concurrents, venus de la rive sud, s'intercalaient entre ses fabriques de sciage, comme les maisons de Nazaire Têtu ou de Girouard et Beaudet.

Aux Escoumins, les opérations de sciage furent continues de 1840 à 1920, mais les entreprises changèrent rapidement de main. Nazaire Têtu s'y implanta dans les années 1840, mais se départit de ses actifs en 1857, au profit de la maison Têtu et Garneau, qui resta active jusqu'en 1870. En 1878, Théodore Lamontagne reprit les actifs, tout en achetant d'autres concessions dans les bassins des rivières Bergeronnes et de Sault-au-Mouton. La Saguenay Lumber prit la relève en 1896, jusqu'à ce qu'un incendie vint compromettre l'avenir de l'entreprise en 1916, qui céda ses parts, le moulin et les concessions forestières, quelques années plus tard, à la Consolidated Paper.

Si une entreprise faisait faillite, l'investisseur réessayait ailleurs peu après, repartant l'affaire sous une nouvelle appellation. Les familles Têtu et Lamontagne, tout comme les Price, drageonnaient un peu partout au gré des opportunités. Les Têtu, frères et cousins, formaient un quatuor d'investisseurs qui diversifiait dans l'espace son entreprise de fabrication de bois d'œuvre. Ils étaient aux Escoumins en 1845, puis à Sault-au-Mouton en 1858.

Thomas Simard s'installa à Bergeronnes en 1843, avec son permis de coupe, où il construisit sa scierie. C'était un ex-employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il possédait plusieurs lots pour approvisionner son moulin à scie. Il céda le tout à Price deux ou trois ans plus tard. L'incendie de la scierie en 1852 mit un terme, temporairement, au sciage à cet endroit.

Price organisa des chantiers dans le bassin de la rivière Sainte-Marguerite en 1885, ce qui entraîna la création de la paroisse du Sacré-Cœur. Le bois était transporté par remorqueur à la scierie de Baie-Sainte-Catherine. En 1909, les propriétaires déménagèrent cette scierie en bordure de la rivière Sainte-Marguerite, où elle débita du bois jusqu'en 1922. Price mit aussi la main, en 1853, sur la scierie et le moulin à farine de Grandes-Bergeronnes.

La scierie construite en 1845 par Edward Slevin marqua les débuts de Sault-au-Cochon. Price l'acquit en 1849. Les opérations cessèrent en 1857 et reprirent en 1872 sous une nouvelle direction. L'entreprise ferma en 1894, ce qui provoqua la désertion du village. L'endroit reprit vie en 1937, avec la venue de l'Anglo Canadian Pulp and Paper.



Source: Collections Musée McCord.
<http://collections.musee-mccord.qc.ca/fr/collection/artefacts/MP-0000.1828.21.24>.

Girouard & Beudet construisirent une scierie à vapeur sur la pointe ouest de la rivière Betsiamites en 1873. La scierie ferma en 1894, redémarra en 1908, pour fermer de nouveau en 1918. Entre-temps, la St Lawrence Lumber avait succédé aux investisseurs initiaux en 1889. Elle fit faillite cinq ans plus tard.

En 1880, Girouard et Beudet employaient en moyenne 250 hommes à l'année, soit pour la coupe du bois en hiver, son sciage au printemps et à l'été, ainsi que le chargement des navires durant la belle saison. Le bois, du madrier et de la planche, était destiné au marché britannique.

Bon nombre des ouvriers de l'entreprise demeuraient en permanence à Betsiamites dans des logements que Girouard et Beudet avaient fait construire à proximité de leur usine de sciage, pour former un village comptant 62 familles. La compagnie avait fait bâtir une petite église et une école pour ses travailleurs. Les villages et villes de compagnies paraissent comme un modèle de développement sur la Côte-Nord. Ce modèle persista jusqu'à tard au XX^e siècle avec Baie-Comeau, Forestville, Franquelin, Shelter Bay et tant d'autres.

Il serait long et fastidieux de lister l'apparition de toutes les scieries sur la Côte-Nord avant l'arrivée des papetières. Mentionnons, pour clore le sujet, la présence des frères Gagnon sur la rivière Pentecôte, en 1883, qui embauchaient parfois plus d'une centaine d'ouvriers. Au tournant du siècle, ils ajoutèrent la coupe du bois à pâte à leur palette d'activités, un ajout qui nécessita l'embauche de 300 travailleurs supplémentaires, des bûcherons pour l'essentiel.

Les affaires allèrent cahin-caha selon la conjoncture des marchés et les produits en cause. Le nombre d'habitants croissait ou diminuait en fonction de la contraction ou de la reprise des marchés. Le même phénomène fit l'actualité des localités de Latour, Colombier, Raguenu et à Manicouagan où Damase Jalbert s'était installé en 1898. Lui aussi connut les hauts et les bas caractéristiques de son domaine d'activité. Il ajouta, comme bien d'autres, la coupe du bois à pâte avec l'arrivée des papetières à la fin du siècle et surtout au début du siècle suivant. Certains greffaient à leurs activités, comme les frères Gagnon, l'écorçage du bois, conférant à leur produit une plus-value.

Cela, en attendant que les investisseurs dans les pâtes et papiers, beaucoup mieux nantis financièrement, raflent la majorité des terrains déjà concédés. Ils ne tarderont pas à réunir sous leurs ailes les nouveaux territoires que le gouvernement mit par la suite à la disposition de l'industrie. Après 1920, il ne resta plus sur la Côte-Nord que des scieries de petite et parfois de moyenne envergure. Les usines de sciage de bonne capacité s'implanteront plus tard au cours du XX^e siècle, dans un effort de diversification et de réorganisation de l'allocation de la matière ligneuse, mais à l'aube du XX^e siècle, la Côte-Nord s'appêtait à entrer dans l'ère des papetières.

MERCI À NOS MEMBRES VAN BRUYSEL



Jean-Claude Mercier



Louis Campeau

LES CAGEUX¹ : PLUS GRANDS QUE NATURE

Par Isabelle Regout et Alexandre Pampalon

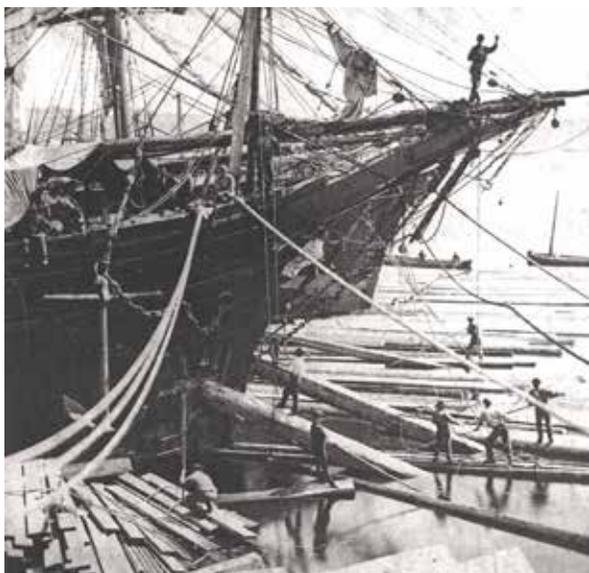
Médiateurs culturels en patrimoine

Responsables du projet du Musée fluvial national Philemon-Wright

Le spectacle romanesque des radeaux géants venant des forêts des Outaouais et descendant le fleuve Saint-Laurent a émerveillé les riverains pendant plus d'un siècle.



Anses à bois au port de Québec 1872, William Notman, Collection Musée McCord.



Embarquement de bois carré 1872, William Notman, Collection Musée McCord.

À l'époque, du promontoire de Québec s'étend à perte de vue un tapis de bois, ondulant sous les marées et recouvrant les 26 anses aménagées entre Montmorency et Cap-Rouge. Au XIX^e siècle, le port de Québec bourdonne d'activités. C'est là qu'arrivent les trains de bois, les fameuses cages², en provenance des forêts lointaines.

Plus de 1 200 vaisseaux attendent cette marchandise – le bois « carré » de 2' ou 3' – destinée au commerce hauturier dopé par les tarifs préférentiels. Cette donne économique providentielle, liée au Blocus imposé par Napoléon 1^{er} à l'Europe, ébranle le commerce du bois anglo-baltique.

Les mâts en pin blanc, *Pinus strobus*, et le bois de chêne blanc, *Quercus alba*, sont déterminants pour maintenir la suprématie navale britannique. Le bois carré représentera la principale source d'exportation et de revenus au Canada-Uni.

Dans la vallée de l'Outaouais, berceau du *Wood Rush*, les pins atteignent 60 m de hauteur. De sa colonie établie au canton de Hull, Philemon Wright lance le 11 juin 1806 la première cage formée de 50 radeaux. Cet archétype nommé *Columbo*, prendra deux mois pour franchir les rapides et parcourir 250 miles marins jusqu'à Québec, cinq hommes à bord, dont London Oxford, gentleman afro-américain.

Ce geste d'éclat révèle le parfait moyen de transport pour ces bois. Quatre générations de cageux se succéderont pour cager les pièces de 12 à 18 m de longueur. On met d'abord une rangée de pins qui flottent, puis on ajoute les traverses en chêne, reliées avec des chevilles ou des harts.

1 Cageux : Ce sont des cageux et non des draveurs qui dirigeaient les cages jusqu'au port de Québec.

2 Cages : Les bûcherons attachaient ensemble les troncs d'arbre pour former des radeaux. On attachait ensuite ces structures ensemble pour former ce que l'on appelait les cages.

Les cageux : plus grands que nature



Cage en bois équarri sur la rivière des Outaouais, Collection Musée McCord.

Une centaine de radeaux sont réunis pour former la cage de 500 m sur 60 m. Cet ouvrage d'ingénierie de 7 500 tonnes, véritable île flottante, est équipé de cordes, d'ancres, de chaînes et de voiles avant d'entreprendre le voyage des lacs Ontario ou Témiscamingue jusqu'à Québec.

Comme autant de Jos Montferrand ou d'Aimé Guérin, les Canadiens français sont préférés pour leur habileté, leur expérience de la navigation des radeaux et leur connaissance des rivières. Un contemporain les décrit comme des « gaillards bronzés avec des muscles tant qu'on en veut et une bonne humeur, une gaieté, à faire périr un hypocondriaque ».

L'invention du glissoir à radeaux en 1829 marque cette période proto-industrielle. En 1830, les Outaouais sont le siège du plus grand chantier de bois au monde ce qui profite à Bytown, qui deviendra Ottawa, lieu choisi en 1857 comme capitale du pays. Cette jeune industrie forestière, l'Eldorado du Canada, relègue en arrière-plan le commerce des pelleteries. Lors de la visite royale de 1860, on fait valoir : « Nous, les cageux du Haut Outaouais, constituons un corps de 13 000 hommes, les os et les tendons du Canada ».

Le Canada se positionne à l'international comme empire forestier. À l'Exposition universelle de Paris de 1867, le pays bientôt fédéré y expédie des peintures signées du grand Cornelius Krieghoff. La représentation du commerce du bois carré est

dominante dans ses œuvres. On y trouve une scène spectaculaire de cageux attachés aux mâts durant une traversée périlleuse du lac Saint-Pierre.



Cager le train de bois, Collection Algonquin Park.

L'hymne Ô Canada de 1880 fait la part belle aux derniers Voyageurs, héros de cette véridique histoire. Sir Adolphe-Basile Routhier, auteur de cette ode à la nation, dira : « Je ne pouvais me lasser d'écouter les voix robustes et souvent très belles » de ces infatigables chanteurs ramant. Les grands convois de bois progressent avec lenteur sur les eaux comme une « imposante procession de navires, plus grands que les transatlantiques géants ».

Pour perpétuer la mémoire de nos cageux et draveurs qui ont contribué à l'économie du Québec au péril de leur vie, les 125 députés du Québec seront invités à adopter officiellement une motion à l'Assemblée nationale.

Cet article est paru pour la première fois dans la revue Reflets de l'Association québécoise des retraités(ées) des secteurs public et parapublic (AQRP) Vol. 36, n°4 (juillet 2020), p. 30-31. Révision de l'article par Michel Huot.



LES ASSOCIATIONS FORESTIÈRES RÉGIONALES

60, 75, 80 ans au service de l'éducation à la conservation de l'arbre et de la forêt

Par **Pierre Mathieu**, ing.f. (retraité), MGP,
administrateur à la Société d'histoire forestière du Québec

En fondant l'Association forestière québécoise (AFQ) à Québec en 1939, l'ingénieur forestier Omer Lussier, pouvait-il croire que des associations forestières régionales mises en place graduellement à partir de 1940 poursuivent son œuvre encore de nos jours dans la plupart des régions du Québec et contribuent à l'éducation relative à l'arbre et à la forêt auprès du grand public et particulièrement des jeunes !

Malgré la fermeture de l'AFQ en 1996 - et de sa revue Forêt-Conservation - et des Centres éducatifs forestiers et la dissolution du Service de l'éducation forestière du ministère responsable des forêts, l'œuvre de M. Lussier se perpétue et même se célèbre. En effet, cinq associations forestières régionales, supportées parfois à bout de bras par des bénévoles, ont traversé les diverses époques et cela sans arrêt, soit l'Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean (AFSL) (1942), l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT) et l'Association forestière mauricienne (maintenant de la Vallée du Saint-Maurice) (1943) ; l'Association forestière des Cantons de l'Est (maintenant sud du Québec) (1945) et l'Association forestière Québec-Portneuf (maintenant des deux rives) (1958).

Trois associations forestières régionales (bas laurentienne, de la Gaspésie¹ et de la Côte-Nord²), sont de nouveau à l'œuvre après avoir connu des périodes creuses alors que s'est ajouté la régionale de Lanaudière depuis 2003.

FAITS HISTORIQUES CONTEXTUELS³

Dès sa création en 1939, l'Association forestière québécoise devint un leader en matière de prévention des feux et de conservation des forêts. Ce terrain était en partie occupé depuis la fin de la Première Guerre mondiale par les « *Forest Protective Associations* » qui dans les régions forestières du Québec réunissaient les industriels forestiers et qui avaient pour objectif principal la prévention et le combat des incendies de forêt.⁴ L'arrivée de l'Association forestière québécoise a été vue comme une réaction au désintéressement de l'Association forestière canadienne pour les communautés francophones du pays.

Parmi les actions importantes initiées par l'AFQ avant le début des activités de l'association régionale (AFQP), notons la fondation en 1941 des premiers Clubs 4-H⁵ dans le but de favoriser chez les jeunes les valeurs liées au civisme et surtout à la conservation des forêts. Quelques années plus tard, ce fut le début de campagnes de publicité massive connues sous l'appellation 'Opération C. P.' (Conservation et Protection).

1 L'Association forestière du Bas St-Laurent et de la Gaspésie a été fondée en 1940. À la suite d'une scission des deux régions en 2008, l'Association forestière de la Gaspésie a été fondée en 2009.

2 Reprise des activités en 2005.

3 Extrait du document 'L'Association forestière des deux rives, enracinée dans son milieu depuis 60 ans. 2019. Société d'histoire forestière du Québec.

4 Feux de forêt, l'histoire d'une guerre, Patrick Blanchet, 2003, p. 132.

5 4-H (Honneur, Honnêteté, Habilité, Humanité) : Adaptation québécoise axée sur la forêt d'une formule américaine basée sur l'agriculture.

Les associations forestières régionales

Célébrons



Les célébrations ont commencé en 2002 avec le 60^e anniversaire de l'**AFSL** et se sont poursuivies avec ses 75 ans en 2017. Pour sa part, l'AFAT a célébré ses 75 ans en 2018.

Chaque anniversaire, par leurs événements, relève des actions pour la pérennité de la mission d'information et d'éducation auprès des jeunes et du grand public des associations forestières.



En 2019, l'**Association forestière des deux rives** a souligné ses 60 ans en publiant le recueil « Les passionnés de la forêt » qui fait découvrir 60 amants de la forêt

en lien avec cette association. Ce recueil relate les points saillants de la riche histoire de l'AF2R notamment par une ligne du temps et un article historique qui rend hommage à ses bâtisseurs, dont M. Georges Gagnon son premier secrétaire (1957). Des tirages en ligne et de nombreuses activités en milieu scolaire (dont le Camp forêt des profs) ont aussi marqué les 60 ans de cette association forestière de juin 2018 à juin 2019.



En 2020, l'**Association forestière du sud du Québec** a commencé à souffler 75 chandelles. Pour souligner cet anniversaire, de nombreuses activités sont organisées jusqu'en novembre prochain,

dans le respect des mesures sanitaires reliées à la pandémie. Un site internet dédié permet de découvrir les faits saillants de son existence, les publications marquantes de son magazine Progrès forestier publié depuis 1957, une ligne du temps et des vidéos historiques et d'autres, dédiées aux propriétaires forestiers et aux enseignants. Soulignons que cette association continue à supporter les Clubs 4-H, tout comme d'autres associations forestières régionales.

L'an prochain, la plus ancienne association forestière régionale, fondée en 1942 et demeurée active, soit celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean (AFSL), soulignera ses 80 ans. Le succès de cette association forestière, comme ses congénères, s'appuie sur une importante

participation du milieu régional ce qui permet au conseil d'administration de garder le cap sur la mission éducative. Son président actuel, M. Gérard Poulin, souhaite que cet anniversaire, en plus de permettre la publication d'un numéro souvenir de sa publication annuelle, la revue à 'L'Arbre' soit l'occasion de déployer avec force tous les outils de communications modernes afin d'embarquer la population dans un grand mouvement de retrouvaille de la culture 'Forêt et bois'.

Regroupements des AFR



À la suite de l'arrêt des activités de l'Association forestière québécoise, les associations forestières régionales fonctionnent de manière indépendante. Depuis l'an 2000, les associations forestières régionales se réunissent au sein d'un regroupement

informel dans le but de partager leur expertise et présenter leur programme éducatif concernant l'arbre et les forêts. Le regroupement informel (réseau) comprend aussi la Table forestière des Laurentides (TFL), le Collectif bois en Outaouais et les Clubs 4-H.

Soutenons

Si au début et pendant de nombreuses années, la plupart des membres de l'AFQ et des associations forestières régionales étaient des professionnels du secteur forestier, des fonctionnaires ou des industriels du bois, de nos jours le membership est très diversifié encouragé par des coûts d'adhésion abordables qui donnent droit à des privilèges.

Les AFR comptent maintenant plusieurs sources de financement, dont des subventions fédérales, provinciales et d'autres subventions provenant de MRC, de municipalités et d'institutions financières en plus de revenus en commandite, en publicité et les cotisations des membres. Mentionnons que depuis quelques années le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a mis en place un programme d'aide financière à la culture forestière dont il a confié la gestion à Rexforêt.⁶

⁶ Rexforêt est une filiale d'Investissement Québec, Rexforêt a été créée pour assurer la mise en œuvre de programmes gouvernementaux d'aménagement forestier.

Les associations forestières régionales

Pour en savoir plus

[Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue-\(AFAT\)](#)

[Association forestière bas-laurentienne-\(AFBL\)](#)

[Association forestière Côte-Nord](#)

[Association forestière des deux rives \(AF2R\)](#)

[Association forestière de la Gaspésie](#)

[Association forestière de Lanaudière](#)

[Association forestière Saguenay-Lac-St-Jean](#)

[Association forestière du sud du Québec](#)

[Association forestière Vallée du Saint-Maurice](#)

[Accueil | Table Forêt Laurentides \(tableforet.ca\)](#)

[Créneau d'excellence Collectif Bois](#)

[Accueil | Clubs 4-H du Québec](#)

MERCI À NOTRE MEMBRE VAN BRUYSSSEL



MERCI À NOTRE MEMBRE VAN BRUYSSSEL

imaginemj

AGENCE DE COMMUNICATION

MARIE-JOSÉE HOUDE
Directrice

418 931-1166
mjhoude@imaginemj.com

www.imaginemj.com
3000, rue Alexandra, suite 302, Québec QC G1E 7C8

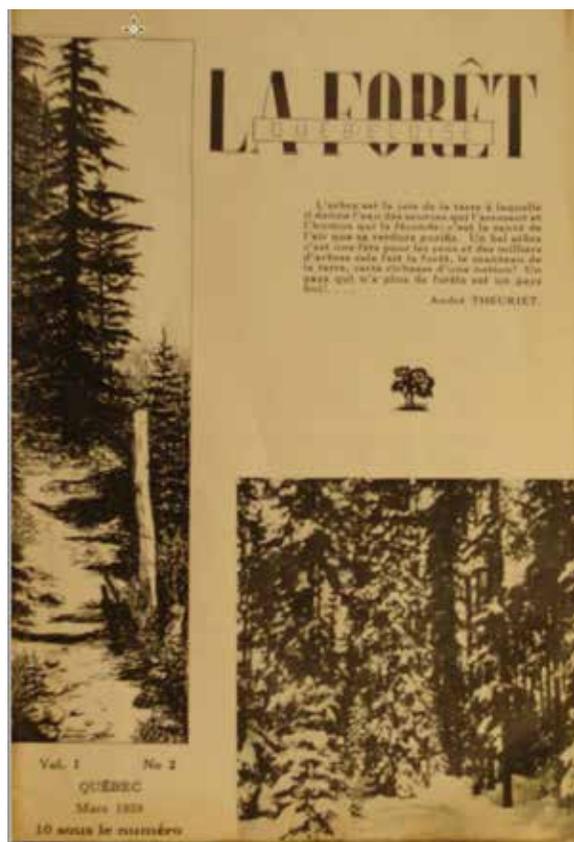
Rigueur, engagement et **bonne humeur!**

Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs
Représenter | Éduquer | Promouvoir

DEVOIR DE MÉMOIRE

Article publié dans *La Forêt québécoise*, Vol. 1 N° 2, mars 1939

L'Association forestière québécoise



La Forêt québécoise, Mars 1939.

Elle est née le 8 du mois courant (février 1939), en la Salle des Promotions de l'Université Laval. Elle est née malgré l'encombrement des associations de tous genres qui s'offrent à servir les intérêts de la collectivité.

Elle est d'abord fière de ses parrains, recrutés dans le monde qui, chez nous, compte dans les domaines forestier, économique, industriel et éducatif. À ceux-ci les promoteurs désirent adresser un cordial merci. On a bien voulu nous dire que c'était l'enfant depuis longtemps attendu, et tous l'ont assuré du plus bel avenir.

Mais au fait, pourquoi une Association Forestière Québécoise, alors que tant de sociétés professionnelles et industrielles s'étaient déjà donné

pour tâche l'étude de nos problèmes forestiers? N'y avait-il pas déjà pléthore chez nous de propagandistes forestiers et vraiment y eut-il jamais sujet plus rabattu que celui de la survivance de nos forêts?

C'est qu'il nous a semblé que jusqu'ici le problème forestier a été le plus souvent traité de points de vue trop particuliers et de manière à engendrer la confusion chez les esprits peu avertis. Il manquait un organisme pour faire tomber les préjugés, qui ne vivent que d'incompréhension, et permettre aux idées de se confronter.

L'Association Forestière du Canada s'était déjà attachée à ce rôle. Elle s'en est fort bien acquittée auprès de la majorité des citoyens de ce pays, mais elle n'a pu atteindre le public de langue française faute de moyens suffisants. Nous n'avons pas à lui en faire de reproches, attendu qu'en matière d'éducation nous devons, canadiens d'expression française, reconnaître les devoirs que nous aurions mauvaise grâce de toujours déléguer aux autres. Nous entendons cette fois remédier nous-mêmes à nos propres déficiences.

Le but premier d'une association forestière, à l'instar de toutes celles qui ont surgi dans les pays dont l'économie générale est intimement liée à l'économie forestière, est de faire l'éducation du peuple pour l'entretien et la conservation de ses massifs forestiers, parce que sa prospérité et sa vie même en dépendent. Il faut créer cette mentalité forestière qui fasse du bûcheron, du colon, du fermier, du commerçant, de l'industriel et du professionnel, un citoyen conscient de la fonction des ressources naturelles de son pays.

Cette association sera appelée à développer plus amplement ce point de vue, de même qu'à indiquer les moyens à prendre pour atteindre ce résultat. Pour le moment, «*La Forêt Québécoise*» constitue notre principal porte-parole et notre outil de pénétration.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Article publié dans *La Forêt québécoise*, Vol. 1 N° 2, mars 1939

L'Association Forestière Québécoise tient sa première assemblée



Nous savons l'Association Forestière Québécoise chose encore toute frêle et sentons pleinement toute la responsabilité que nous avons assumée avec ses parrains. Nous la présentons comme une œuvre de foi et avons confiance qu'elle pourra vivre de nous, chez vous !

Logo de l'Association forestière québécoise.

Cette nouvelle organisation récemment incorporée aux fins de propagande et d'éducation sur la conservation des forêts du Québec a tenu ses premières assises le 8 février, à la Salle des Promotions de l'Université Laval.

L'Association des Ingénieurs Forestiers de la Province, les services techniques des Ministères des Terres et Forêts, de la Colonisation, de l'Agriculture, du Commerce, des Mines et Pêcheries, de l'Instruction Publique, les industries forestières et leurs services de protection des forêts, les corps enseignants, les sociétés Linnéenne, Zoologique, Entomologique et autres, étaient largement représentées.

...

On procéda aux élections de l'Exécutif et des Directeurs de l'Association avec les résultats suivants :



Exécutif et Directeurs de l'Association Forestière Québécoise

4^{ème} rangée:— de gauche à droite: MM. Henri Kieffer, Jacques Rousseau, Zéphirin Rousseau, Robert Bellefeuille.
3^{ème} rangée:— Robson Black, Adrien Bilodeau, J.-M. Bureau, J.-M. Gauvreau, G.-C. Piché, J. O. Wilson, J.-E. Guay, Ernest Ménard.
2^{ème} rangée:— Théo. Lessard, Albert Lévesque, R. Père J.-Henri Fournier, Théo. Mercier.
1^{ère} rangée:— J.-Eric Hudon, Howard Kennedy, Henri Roy, François Faure, Avila Bédard, J.-W. Michaud.

Président : M. Omer Lussier

1^{er} Vice-Président. : M. Henri Roy

2^e Vice-Président. : M. Frs Faure

Secrétaire : M. Jos-W. Michaud

Trésorier : M. J.-Eric Hudon

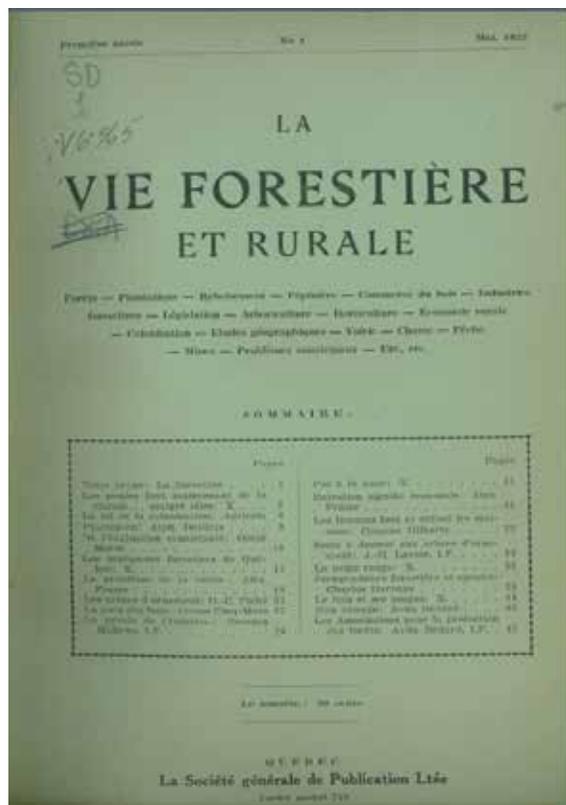
Conseillers: MM. John O. Wilson, Howard Kennedy, Gustave-C. Piché, Avila Bédard, Henri Kieffer, Théo. Lessard, P.-J. Prince, Z. Rousseau, R. Bellefeuille, Ernest Ménard.

Directeurs: MM. J.-Fernand Fafard, Abel Marion, l'Abbé F.-X. Jean, Henri-C. Bois, Rév. Fr. Adrien, C.S.C., J.-D. Brûlé, Théo. Mercier, Mgr. J.-A. Boulet, P.D., J.-M. Bureau, B.-O. Filteau, l'Abbé A. Tessier, Jacques Rousseau, Claude Melançon, Rév. Père J.-Henri Fournier, o.f.m., Dr A.-R. Potvin, J.-E. Guay, A. Bilodeau, Esdras Minville, L.-A. Richard, J.-M. Gauvreau, Albert Lévesque, Chs Frémont, Robson Black, S. L. de Carteret, P.-B. Bourget, Harold Crabtree, Col. C.H.L. Jones.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Article écrit par Avila Bédard et publié dans *La Vie forestière et rurale*
vol. 1 numéro 1, mai 1922, page 17.

Les ingénieurs forestiers de Québec



Depuis le 19 mars 1921 les ingénieurs forestiers forment une profession fermée, une corporation distincte. Ils sont maintenant les égaux de leurs aînés : médecins, architectes ingénieurs civils, avocats, arpenteurs, pharmaciens, notaires. Ils ont leurs droits, leurs privilèges, leurs prérogatives. Servir la province en maintenant la valeur, la dignité, l'honneur de la profession; empêcher l'exploitation du public par les incompetents; mettre une digue à l'invasion des étrangers; favoriser tout ce qui peut contribuer à l'amélioration, à la protection de nos forêts: tel est leur noble but.

L'enfance de la nouvelle profession a duré neuf années. C'est en effet au mois de juin 1912 que les premiers ingénieurs forestiers recevaient leur diplôme de l'Université Laval. Depuis, près de soixante techniciens ont été formés à l'École forestière de

Québec. Si on ajoute une vingtaine de forestiers venus des États-Unis, de Scandinavie ou d'Angleterre, l'Association des Ingénieurs forestiers de Québec compte maintenant un effectif de 80 membres.

Le premier congrès officiel s'est tenu à Québec, en décembre dernier. On y a discuté d'importantes et nombreuses questions. En même temps on mettait la dernière main aux règlements de régie interne. Près de soixante ingénieurs forestiers assistaient aux délibérations qui durèrent trois jours et se terminèrent par un joyeux dîner.

Les officiers de l'Association pour l'année courante sont:



Omer Lussier, en juin 1914
Source: DAUL, U521474, 1914

Président:
M. Omer Lussier, chef de la section technique, Service forestier.

Vice-président:
M. S. De Carteret, forestier de la Brown Corporation.

Secrétaire-trésorier:
M. V. Baillargé, Service forestier.

Membres du conseil: M.M. G.-C. Piché, chef du Service forestier; Georges Maheux, entomologiste provincial; H. Sorgius, gérant de l'Association du St-Maurice contre les feux de forêts; B. Guérin, gérant de l'Association contre les feux pour la Rive Sud; E. Wilson, forestier de la Cie Laurentide.





100^e anniversaire de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec

Cinq ex-présidents se rappellent

Propos recueillis par **Pierre Mathieu, ing.f. (retraité), MGP,** administrateur à la Société d'histoire forestière du Québec

Le 19 mars 1921, une loi de la Législature québécoise reconnaissait comme ordre professionnel l'Association des ingénieurs forestiers de la province de Québec fondée en 1916. Le premier président fut Omer Lussier (1921 à 1923).

Afin de souligner le 100^e anniversaire de ce qui est aujourd'hui, l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, la Société d'histoire forestière du Québec a invité d'ex-présidents de cet organisme à se souvenir de leur passage à la présidence. Cinq d'entre eux, ayant officié avant l'an 2000, ont relevé le défi, soit Jean-Claude Mercier (1971-1972), Claude Godbout (1977-1978), Jacques Poirier (1984-1986), Jean-Louis Brown (1986-1987) et Johanne Gauthier (1998-2005). Nous les en remercions grandement.

Jacques Poirier et Jean-Louis Brown ont bien voulu ajouter leurs points de vue et perceptions sur des sujets reliés à l'Ordre ou des enjeux forestiers. C'était trop tentant, des comparaisons avec aujourd'hui se glissent parfois dans leurs réponses.



JEAN-CLAUDE MERCIER
ing.f., M. Sc. F.,
Présidence 1971-1972

Source photo: Jean-Claude Mercier, 1990.



Le thème de ce congrès présidé par mon prédécesseur Julien Rivest était: « 30 années pour construire la forêt de l'an 2000 ». Lors de ce congrès, la Corporation avait réclamé la création d'un ministère des Ressources naturelles (en remplacement des Terres et Forêts).

En acceptant de répondre à la demande de mon collègue Pierre Mathieu qui a pris l'initiative de cet appel aux souvenirs d'ex-présidents de l'OIFQ, j'ai réalisé que mon terme à la présidence de ce qu'on appelait alors la Corporation des ingénieurs forestiers du Québec remontait à cinquante ans !

C'est en effet au cours du Congrès d'octobre 1971 que j'ai été choisi comme président de la Corporation.

L'élection du président était alors menée bien différemment d'aujourd'hui. Chaque cellule régionale élisait le ou les membres du Conseil pour les représenter et les membres du Conseil choisissaient le président, vice-président, secrétaire-trésorier et deux directeurs pour former le Comité exécutif.

Traditionnellement, et afin d'assurer la continuité, le vice-président de l'année précédente devenait le président, et le président sortant demeurait comme membre du CA pour une autre année. La Corporation n'avait que trois employés: le secrétaire général

(Hervé Lizotte), une secrétaire de direction (Lise Bérubé) et une sténodactylo à temps partiel. La Corporation retenait par contrat les services d'un avocat et d'un vérificateur.

La suite Office du temps consistait en deux dactylographes, quelques rouleaux de ruban correcteur, du papier carbone, un calculateur électrique, une machine à reproduire et un projecteur à diapositives.

Comme aujourd'hui, la raison d'être de la Corporation était la protection du public, mais ce rôle n'était pas régi aussi strictement qu'aujourd'hui. Le Code de professions qui était le sujet de l'heure en 1971, n'est entré en vigueur qu'en 1974, et les professions n'étaient pas régies par un organisme dédié.

La formation était plus la responsabilité individuelle des membres que celle de la Corporation et l'inspection professionnelle n'était pas aussi systématique qu'aujourd'hui. L'action de la Corporation s'adressait surtout à la correction des dérogations plutôt qu'à leur prévention.

En plus de ce rôle, les membres s'attendaient à ce que la Corporation prenne position sur tous les sujets qui concernaient la gestion des forêts. Cette fonction était accomplie par la production d'avis ou de mémoires, pour la plupart préparés par des comités ad hoc, et approuvés par le CA ou l'assemblée générale, selon l'importance du sujet.

Durant ma présidence, la Corporation a dû intervenir sur plusieurs fronts.

En ce qui concernait la gestion interne, nous nous sommes prononcés sur le projet de loi créant le Code des professions et le projet de loi modifiant la loi des ingénieurs forestiers. Sur le front externe, nous devons intervenir sur le Livre blanc du gouvernement : « Exposé sur la politique forestière du Québec » qui proposait de modifier substantiellement le régime forestier, demeuré pratiquement inchangé depuis 50 ans.

L'examen du Code des professions proposé a été confié à un comité et, après consultation de nos membres, nous avons choisi de soumettre nos recommandations au Conseil interprofessionnel et d'être partie prenante du mémoire présenté au gouvernement.

Un comité sur la réforme de la Loi des ingénieurs forestiers a siégé à plusieurs reprises durant l'année et a proposé des changements significatifs à notre loi. Un échéancier trop serré laissant trop peu de place pour la consultation des membres nous a forcés à limiter nos modifications aux éléments qui ont satisfait les exigences du Code des professions. Les recommandations du comité furent présentées aux membres et le comité reçut le mandat de continuer ses travaux durant l'année suivante.

L'intervention sur le Livre blanc fut préparée par un comité très populaire. On se rappelle que le Livre blanc de 1971 proposait des changements importants, dont la révocation des concessions forestières, un nouveau mode d'allocation des bois et une reprise par l'état de plusieurs fonctions de gestion et d'aménagement forestier jusqu'alors réalisées par les concessionnaires. Nous avons consulté nos membres à plusieurs reprises et j'ai participé à toutes les rencontres de nos cellules régionales sur ce sujet.

Accompagné d'une importante délégation, j'ai eu le plaisir de présenter notre point de vue et nos recommandations au Comité parlementaire établi à cette fin et de répondre à leurs questions. Tout en admettant que nous n'avions pas l'unanimité, nous avons pu affirmer que notre mémoire représentait l'opinion de la majorité de nos membres. C'était déjà un tour de force!

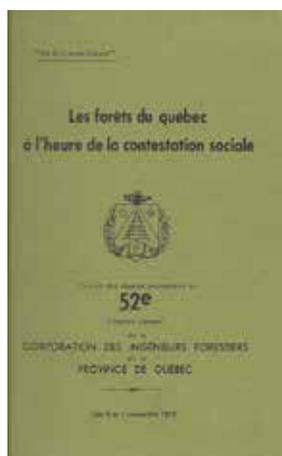
Sous ma présidence, 21 comités ont été actifs et se sont réunis de trois à cinq fois. Si on ajoute les membres du Conseil, plus de 125 membres ont bénévolement accordé leur temps et leur savoir aux affaires de la Corporation. Sans cette généreuse contribution, nous aurions été incapables de conduire les affaires internes et externes de notre organisation au niveau attendu d'un organisme professionnel comportant 750 membres. Mon collègue et vice-président Jean-Paul Nadeau a fait un excellent travail comme coordonnateur des activités des comités. Celui-ci m'a succédé comme président.

Aucun des membres du Conseil, du Comité exécutif ou des comités n'était rémunéré. Un remboursement pour dépenses occasionnées pour venir assister aux réunions du Conseil était offert aux membres venant de régions extérieures à la région de Québec.

Deux des comités permanents, celui du Congrès et celui de la journée sportive, avaient en plus de leur mandat d'organisation de leurs événements celui de les réaliser sans frais pour la Corporation.

Par exemple, durant ma présidence, des membres dont l'occupation principale était le domaine de la faune et des parcs mettaient en doute leur raison de demeurer membres et dénonçaient le peu d'intérêt de la Corporation pour leur champ de travail. Je leur ai proposé de former un comité pour développer la position de la Corporation sur ces sujets. Ce comité et ses membres sont demeurés actifs pendant plusieurs années et on leur doit plusieurs mémoires de la Corporation sur la faune et les parcs, dont un déposé en 1973 qui m'a fait particulièrement chaud au cœur, soit celui sur l'avenir du parc de la (vallée) de la Jacques-Cartier.

L'évènement principal de l'année était le Congrès et incluait l'assemblée générale. Un comité, nommé à cette fin, choisissait un thème et élaborait le contenu.



Le thème du congrès tenu sous ma présidence était « Les forêts du Québec à l'heure de la contestation sociale ». La conférence d'ouverture du regretté Louis-Jean Lussier intitulé « Le Québec forestier habité: bouée de sauvetage de l'industrie du bois » parlait déjà d'aménagement forestier intensif et que la forêt était maintenant une grande préoccupation de la population. Aucun sujet

n'était tabou! Deux autres conférences prononcées lors de ce congrès mériteraient aussi qu'on les publie à nouveau: « La citification et contestation sociale » de M. Jacques Paris et celle de Jean-Guy Falardeau sur « La vallée de la rivière Jacques-Cartier sauvegardée... ». Elles sont encore d'actualité.

Jusqu'en 1970, le congrès s'était toujours tenu au Château Frontenac à Québec, un endroit de prestige. En 1971, on brise cette tradition et le congrès se tient au Holiday Inn de Québec et en 1972 il a lieu à l'Auberge des Gouverneurs de Sainte-Foy, aujourd'hui démolie.

Le déroulement du Congrès était un véritable rituel et contenait son lot de traditions. Il comportait une partie sociale, une partie affaires et une partie formation. Se déroulant du mercredi au vendredi il comprenait: Réception d'ouverture, déjeuner d'accueil, journée thématique, souper libre entre collègues, déjeuner d'affaires, assemblée générale et dîner officiel. Le congrès se terminait par une réception, banquet et danse. Le ministre responsable des forêts s'adressait aux congressistes à cette occasion. Un programme particulier était proposé pour les conjoints des membres, dont la participation était encouragée et appréciée. Fait anecdotique: Lors du banquet, des cigarettes roses étaient offertes aux dames par un de nos collègues qui travaillait dans ce domaine. Eh oui, on fumait dans les salles !

REMERCIEMENTS à Sylvie Vallée: Je tiens à remercier sincèrement madame Sylvie Vallée, adjointe aux affaires professionnelles de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, qui a mis les archives de l'Ordre à ma disposition. Sans son aide, ce texte aurait été l'œuvre d'une personne dont la mémoire fait quelquefois défaut et qui a encore beaucoup d'imagination.

(NDLR Mme Vallée a aussi apporté son aide à MM. Jean-Louis Brown et Jacques Poirier. Nous la remercions.)

JEAN-CLAUDE MERCIER (Laval, 1961) commence sa carrière au ministère des Terres et Forêts jusqu'en 1962. Au cours des huit années suivantes, il oeuvre pour la compagnie DOMTAR, après avoir complété un stage au Collège de foresterie de l'État de New York. Il termine alors sa maîtrise en économie de l'Université de Syracuse. En 1971, il travaille au Service canadien des forêts à Québec comme économiste forestier et gestionnaire de programme. Il joint ensuite le Groupe Conseil en gestion des forêts (COGEF). En 1975, il devient sous-ministre associé aux Terres et Forêts du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec. En 1984, il est nommé sous-ministre du nouveau ministère des Forêts, à Ottawa. Celui-ci dirige une conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, pendant laquelle 53 pays membres de l'ONU élaborent les critères du développement durable des forêts. De 1994 à 1996, il est professeur invité à l'Université Laval et préside le comité chargé de l'élaboration de la Norme canadienne sur l'aménagement forestier durable (CSA). Par la suite, il devient vice-président de la division de l'Est du Canada pour Forintek et en dirige le laboratoire de Québec. Retraité depuis 2006, il demeure actif. Depuis 2012, il est membre du conseil d'administration de la Société d'histoire forestière du Québec dont il a été le président du 1^{er} janvier 2018 au 30 mars 2021.



CLAUDE GODBOUT
ing.f., MBA

Présidence 1977-1978

Source photo : Claude Godout, 1995

LES ÉVÉNEMENTS

À la suite de l'adoption d'un document sur le développement de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ) par l'Assemblée générale annuelle de mai 1977, et en réponse aux nouvelles obligations du Code des professions (1974), l'OIFQ s'est doté d'une quatrième employée et a déménagé dans un local plus fonctionnel.

On a assisté à une participation accrue des régions dans les affaires de l'Ordre, entre autres par le début de rédaction de documents régionaux sur l'activité forestière, et on a fait jouer à la publication l'Aubelle¹ un rôle plus important dans l'information des membres.

L'implication de l'Ordre dans les débats forestiers s'est traduite par la présentation d'un mémoire à la Commission parlementaire sur les perspectives d'avenir de l'industrie des pâtes et papiers, une opinion sur la Loi sur les parcs et par un avis sur l'avant-projet de loi sur l'utilisation et l'allocation de la matière ligneuse.

Quant à la conduite de la profession, la mise sur pied d'un programme de formation continue, la surveillance des champs de pratique, l'enseignement de la législation professionnelle et l'établissement d'une procédure d'inspection professionnelle ont été les événements les plus marquants.

MES RÉFLEXIONS

Beaucoup de travail dans l'année a été consacré à l'implantation de différents aspects du Code des professions, ce qui a été un apprentissage et une bonne formation pour tous les membres du Bureau².

Le Code des professions a conduit l'OIFQ à se donner les moyens de remplir adéquatement son rôle de protection du public, à la fois par l'ajout de ressources humaines et financières et à la fois par l'adoption de règlements de gouvernance internes.

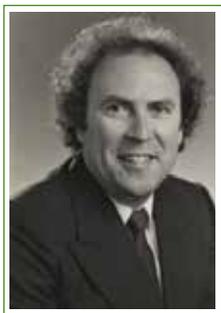
L'Ordre s'est préoccupé de la place des ingénieurs forestiers dans les débats publics concernant le secteur forestier et les domaines connexes, tant au niveau du Québec qu'au niveau des régions.

La participation des ingénieurs forestiers de toutes les régions à la vie de l'Ordre ainsi que la préparation de la relève au sein du Bureau ont été des sujets présents au cours de mon année (1977-1978) à la présidence de l'Ordre afin de favoriser la contribution et l'adhésion des membres aux initiatives de l'Ordre de même que faciliter la continuité dans les prises de position et les actions.

M. CLAUDE GODBOUT a été notamment doyen de la Faculté de foresterie et de géomatique (1989-1997), vice-recteur aux affaires académiques et étudiantes (1997-2002) et vice-recteur exécutif (1998-2002), ainsi que vice-recteur à l'administration et aux finances et vice-recteur exécutif de l'Université Laval (2002-2007). M. Godbout a été auparavant au sein du ministère de l'Énergie et des Ressources, directeur de la Recherche et développement (1985-1989), de la Planification et recherche (1983-1985) et de la Planification (1980-1983). Celui-ci a débuté sa carrière en 1971 au bureau d'ingénieur-conseil Darveau, Grenier, Lussier et Associés et a été membre de 1975 à 1980 du Groupe de conseillers en gestion des forêts, connu dès son début sous l'acronyme Groupe COGEF. <https://shfq.ca/wp-content/uploads/2020/05/revue-dossier-amenagement-29mai2020.pdf>

¹ NDLR Le bulletin de l'Ordre La Chronique (1^{ère} publication en 1946) a changé de nom en 1973 pour L'Aubelle; elle a été publiée jusqu'à l'automne 2008. Il y avait 4 parutions par année jusqu'en 2004, puis seulement 2 jusqu'en 2008.

² Aujourd'hui nommé 'le conseil d'administration'.



JACQUES POIRIER
ing.f., M.Sc.

Présidence 1984-1986

Source photo : Jacques Poirier, 1983

LE 25 MAI 1984

Les administrateurs me portent à la présidence de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ). La confiance manifestée par mes pairs me permettait de prendre la mesure des grands défis que comporterait mon mandat renouvelé pour une seconde année jusqu'en 1986. À cette époque, le poste de président était bénévole et à temps partiel. J'avais reçu le feu vert de mon employeur, le ministère de l'Énergie et des Ressources (MER), pour consacrer le tiers de mon temps aux affaires de l'Ordre. La permanence de l'Ordre comportait alors peu de personnel à temps complet bien que le dévouement, la constance et la fiabilité de ces collaborateurs et collaboratrices de tout instant m'ont été très précieux³. Il en fut de même de l'appui que j'ai reçu du Conseil exécutif, actuellement désigné Comité exécutif, et du Bureau, actuellement désigné Conseil d'administration, doté d'administrateurs compétents, disponibles et collaboratifs.

Dans le cadre de mon mandat de deux ans, j'ai constaté la continuité et la constance des efforts consentis par l'Ordre et les présidents qui m'ont précédé pour appuyer la pratique professionnelle compétente et responsable des ingénieurs forestiers du Québec. Soulignons aussi les efforts de l'OIFQ dans la protection de l'intérêt public en promouvant la saine gestion du patrimoine forestier par les instances gouvernementales et leurs divers partenaires sociaux, dont les ingénieurs forestiers qui ont toujours occupé une place de premier plan.

DU 6 AU 8 AOÛT 1984

Le Congrès forestier international tenu à Québec fut un événement marquant donnant aux forestiers du monde entier l'opportunité exceptionnelle de partager leur savoir-faire, leurs connaissances et leurs expériences dans le cadre du thème « l'Influence des politiques et des lois sur la gestion des ressources forestières ». Ce congrès auquel ont participé 1900 professionnels d'une vingtaine de pays était co-présidé par l'OIFQ, l'Institut forestier du Canada, la Society of American Foresters, l'Union internationale des sociétés d'ingénieurs forestiers. Cet événement a contribué au rayonnement de l'Ordre sur le plan national et international en plus d'éveiller la conscience citoyenne à l'impérieuse nécessité d'une gestion éclairée et responsable des ressources forestières tant à l'échelle de notre planète qu'à celle du Québec et de tout le pays. Il fut couronné d'un franc succès pour l'Ordre qui y a joué un rôle de premier plan dans son organisation, sa médiatisation et sa réalisation grâce à une participation soutenue de plusieurs de ses membres et de son président au sein du comité organisateur dirigé par le regretté Marcel Lortie, alors professeur à la Faculté de foresterie et de géodésie de l'Université Laval.

Lors de cet événement, la présidence de la Fédération canadienne des associations d'ingénieurs forestiers échoit au président de l'Ordre et mènera plus tard à la définition d'un programme d'accréditation de la profession au niveau canadien.

SEPTEMBRE 1984

Mémoire de l'OIFQ au BAPE⁴ concernant la lutte à la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE). L'Ordre recommandait que la lutte à cet insecte ravageur intègre une approche biologique et sylvicole associant de saines pratiques d'aménagement forestier, des techniques innovantes de transformation de la matière ligneuse de nos forêts et la substitution des interventions de pulvérisation chimique par la lutte biologique (*Bacillus thuringiensis*).

³ Notamment l'indéfectible soutien de Marc Côté, alors directeur général et secrétaire de l'OIFQ.

⁴ Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

OCTOBRE 1984

Dans mon rapport à l'assemblée générale de 1984, je me rappelle avoir souligné que l'Ordre avait été un acteur de premier plan sur la scène forestière en définissant les principes directeurs d'une foresterie renouvelée dont l'influence aurait un impact significatif sur la rédaction de la future Loi sur les forêts. Le mémoire déposé à cet effet par l'Ordre énonçait une série de 56 principes directeurs pour la définition d'un nouveau régime forestier au Québec. Il répondait ainsi à la consultation du MER pour son projet d'une nouvelle politique forestière pour le Québec.

C'est à cette époque que l'Ordre a fait valoir auprès des autorités gouvernementales et du public le concept de la gestion forestière prenant en compte l'ensemble des ressources du milieu forestier. La Loi sur les forêts sanctionnée en 1986 a retenu ce concept promu par l'Ordre ainsi que bon nombre de nos propositions.

FÉVRIER 1985

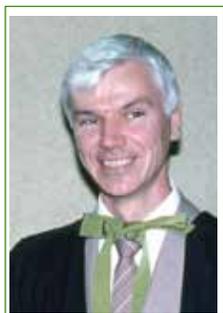
L'OIFQ dépose un Mémoire au sous-ministre associé du MER concernant l'amélioration des conditions de pratique des ingénieurs forestiers en aménagement des forêts privées.

AUTOMNE 1986

À l'expiration d'un deuxième mandat à la présidence, j'ai recommandé l'organisation d'un congrès d'orientation de l'Ordre qui a mené quelques années plus tard à la désignation d'un poste permanent de président-directeur général, l'engagement d'un directeur des communications, d'un responsable de la formation continue, d'un poste de conseillère juridique.

Je retiens de ma présidence de l'Ordre une présence accrue de notre profession sur la place publique, une plus grande ouverture aux médias de communication et une volonté des membres de faire davantage valoir la profession d'ingénieur forestier auprès de la population du Québec. Aucun effort n'a été épargné pour atteindre l'objectif de protéger l'intérêt public grâce à l'expertise reconnue des ingénieurs forestiers du Québec et à leur engagement professionnel.

M. JACQUES POIRIER a commencé sa carrière en 1970 auprès du service de la recherche du ministère des Terres et forêts. En 1972 il a poursuivi des études en gestion à l'École internationale de Bordeaux en France. À son retour il a été affecté au groupe de travail pour l'élaboration d'une politique de recherche forestière pour le Québec. En 1973 il a occupé la fonction de secrétaire de presse du ministre des Terres et Forêts pour une durée de trois ans. En 1976, il a été nommé secrétaire particulier du ministre de l'Énergie et des Ressources jusqu'en 1978 pour occuper le poste de Directeur du Service permanent d'inventaire et d'aménagement forestier au Zaïre jusqu'en 1980. À son retour, il a poursuivi sa carrière au MER à titre de conseiller en développement industriel forestier, et ce jusqu'à son départ définitif en 1989 après 19 ans de loyaux services auprès de ce ministère pour occuper le poste de conseiller ministériel auprès de la Corporation Hondurienne pour le Développement Forestier (COHDEFOR). À son retour en 1992 il a été consultant en développement forestier international dans plusieurs pays d'Afrique et d'Amérique latine. Puis en 1997, il a été recruté par la firme-conseil Tecsalt pour occuper le poste de directeur de projets de développement forestier international en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il a pris sa retraite en 2010.



JEAN-LOUIS BROWN
ing.f., Ph. D.

Présidence 1986-1987

Source photo: Jean-Louis Brown, 1984

LES ÉVÉNEMENTS

J'ai été l'un des derniers présidents à temps partiel de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ), tout en continuant à vaquer à mon travail en recherche au Ministère des Terres et Forêts du Québec⁵.

Deux dossiers m'ont apporté un travail plus particulier au cours de mon mandat de président. La rédaction et la présentation d'un mémoire à la Commission parlementaire de l'économie et du travail à la suite de la sollicitation de notre opinion sur l'avant-projet de loi sur les forêts. La demande reçue le 8 juillet 1986 du secrétariat de la Commission demandait de soumettre notre mémoire, au plus tard, pour le vendredi 29 août. Malgré le peu de temps en période estivale, nous avons sollicité les avis de membres œuvrant dans diverses organisations et représentant les différents domaines du champ de pratique afin de bien cerner tous les enjeux de la forêt québécoise, et déposé notre mémoire dans les délais. J'ai été très fier de présenter la position de l'Ordre, qui a été très bien reçue en commission parlementaire le 30 septembre 1986.

Le deuxième dossier qui a aussi marqué plus particulièrement mon mandat de président a été mon implication dans le processus national d'agrément des programmes universitaires canadiens en foresterie. Lors de ma vice-présidence de l'Ordre, j'ai travaillé à l'initiation du processus, pendant ma présidence, j'ai agi en tant que membre du Bureau canadien d'agrément en foresterie (BCAF) dès sa mise en fonction. Par la suite, je suis demeuré représentant de l'OIFQ sur le BCAF jusqu'en 1998, puis membre substitut jusqu'en 2017.

Mon mandat de président a été l'occasion de faire de nombreuses rencontres avec des collègues et des intervenants du milieu forestier qui ont conduit à des échanges intéressants et fructueux, ainsi que des représentations auprès d'organismes et des interviews dans les médias. Tous ces échanges m'ont permis de me tenir au fait des enjeux vastes et diversifiés de la foresterie et de faire connaître les défis de notre belle profession.

En terminant, je voudrais remercier le Bureau et le Conseil d'administration de l'Ordre de l'époque⁶ pour leur soutien et, surtout je m'en voudrais de ne pas souligner le travail de M. Marc Côté ing.f. directeur général et secrétaire, sans son expérience et son professionnalisme, je n'aurais pas pu mener à bien tous les dossiers.

M. JEAN-LOUIS BROWN est chercheur à la Direction de la recherche forestière du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Pour en savoir plus sur la DRF, [lire cette édition de la revue Histoires forestières du Québec.](#)

⁵ NDLR Magella Morasse a été le premier président à plein temps à titre de président-directeur général (PDG) de 1995 à 1998. Uniquement 5 PDG, dont 2 par intérim, ont été en fonction de 1995 à 2009.

⁶ NDLR Le changement de nom Bureau/Conseil d'administration pour Comité administratif/exécutif s'est fait en octobre 2008.



JOHANNE GAUTHIER
ing.f.

Présidence 1998-2005

Source photo: Johanne Gauthier, 2021.

UNE PAGE D'HISTOIRE INTENSE DE LA PROFESSION

Depuis aussi longtemps que je me souviens, je me suis sentie appelée par le mandat de protection du public et les affaires de l'Ordre des ingénieurs forestiers. Jeune diplômée, je participais avec enthousiasme aux congrès annuels et autres activités professionnelles offertes. Très vite, j'ai commencé une implication soutenue dans les cellules régionales de Montréal et de Québec pour me retrouver, quelques années plus tard, comme représentante au Bureau de l'Ordre, maintenant nommé Conseil d'administration. Ces expériences ont été tellement déterminantes que j'ai fait le saut lors des élections de 1998, et ensuite 2001 et 2004, pour occuper les fonctions de présidente-directrice générale durant près de 3 mandats de 3 ans.

J'ai vécu aux premières loges de plusieurs pages marquantes de l'histoire forestière que je qualifierais de récente. Un premier mandat imprégné par la sortie de L'Erreur boréale et le marathon qui s'en est suivi d'événements médiatiques et publics, de débats devant des salles combles, d'opinions tranchées entre les membres de l'Ordre et de remises en question sur les pratiques forestières. La suite est parsemée de réflexions effectuées de concert avec les membres et ayant mené au dépôt de plusieurs mémoires et recommandations, de participations à des commissions parlementaires et de nombreuses communications publiques. Mes deux dernières années de mandat ont été teintées par la contribution de l'Ordre aux travaux de la Commission Coulombe, suivis par d'importants changements dans les façons de faire de la foresterie.

Tout au long de ces années d'implication à l'Ordre, j'ai constamment été motivée par l'amélioration de la pratique professionnelle qui constitue encore, selon

moi, un prérequis de la protection du public, le cœur même de la raison d'être des ordres professionnels au Québec. J'ai toujours considéré que les actions axées sur la prévention et la sensibilisation devaient être privilégiées (formation continue, inspection professionnelle, information). Cette conviction a été au cœur des changements sur lesquels je me suis concentrée: révision du processus d'inspection, guide de pratique professionnelle, formation continue et compréhension des dossiers disciplinaires à des fins de prévention.

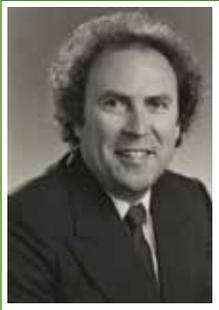
J'ai misé, et pu compter pendant tout mon mandat, sur des échanges constructifs constants avec les membres par le biais des comités de l'Ordre et des sections régionales. Je tiens à souligner tout particulièrement l'appui indéfectible de l'équipe de permanents extraordinaires avec lesquels j'ai eu le privilège de partager ces années et de réaliser autant de travail dans la complicité et le respect mutuel. Je les salue bien sincèrement et les remercie de tout cœur.

L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec a pris une place marquante dans ma carrière et m'a permis de participer activement à l'évolution de la profession ainsi qu'aux grands changements qui dictent encore l'environnement de la pratique professionnelle. Je n'en retiens que du positif et encourage ceux et celles qui se sentent appelés à s'impliquer activement.

Mme Johanne Gauthier a commencé sa carrière en forêt privée en 1982, avec des mandats qui se sont succédé à l'Office des producteurs de bois de la région de Québec (maintenant Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec), au sein du Regroupement des sociétés d'aménagement RESAM (maintenant Groupements forestiers du Québec) et à la Fédération des producteurs de bois du Québec où elle a passé six années à oeuvrer en aménagement forestier et production de plants. Elle a ensuite démarré les activités du Conseil de la recherche forestière du Québec nouvellement créé dont l'objectif visait à rapprocher les clientèles du secteur forestier et les centres de recherche et à favoriser une meilleure coordination des travaux. En 1998, elle est devenue la première femme PDG de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec. Elle a joint le gouvernement du Québec en 2005 pour assurer la mise en oeuvre du rapport Coulombe. Par la suite, elle a occupé diverses fonctions au sein du MFFP où elle agit actuellement comme directrice générale de la coordination de la gestion des forêts au Secteur des opérations régionales.

POINTS DE VUE d'ex-présidents de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec sur des sujets proposés ou des enjeux forestiers

La rédaction a offert à d'ex-présidents de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ) de commenter un certain nombre d'énoncés sur la profession d'ingénieur forestier et sur l'OIFQ. Jacques Poirier (1984-1986) et Jean-Louis Brown (1986-1987) ont bien voulu partager leurs points de vue à partir de leurs expériences et connaissances du milieu. Nous les en remercions.



JACQUES POIRIER, ing.f., M.Sc.

Présidence 1984 à 1986

Voici les SUJETS qui ont suscité davantage mon intérêt lors de ma présidence et encore aujourd'hui :



L'admission: Elle devrait aussi permettre à des diplômés de l'extérieur d'y avoir accès. De plus, il faudrait inciter plus de jeunes à choisir le génie forestier, car le besoin de relève sera important dans un avenir prévisible.

La cotisation: sujet toujours sensible pour certains membres qui ne voient pas toujours l'utilité de payer un droit de pratique pour protéger l'intérêt public. J'ai vécu en 1985 l'expérience désagréable d'une Assemblée générale spéciale renversant une résolution d'augmentation de la cotisation annuelle approuvée à l'assemblée générale d'octobre 1985.

La formation universitaire: elle devrait être à la fine pointe du progrès technologique qui évolue très rapidement notamment avec les progrès fulgurants des techniques d'information et de communication. On ne pratique plus le génie forestier sans recourir à la technologie de pointe et l'Université doit comprendre cette réalité et ajuster ses enseignements en conséquence.

La formation continue: elle est primordiale et incontournable et elle doit prendre le virage technologique. Plusieurs membres auraient avantage à profiter de cours et de séminaires de rafraîchissement de leurs connaissances techniques et des réalités sociologiques de l'environnement de leurs pratiques.

L'inspection professionnelle: elle ne permet pas de vérifier la compétence des membres et c'est une lacune à mon avis. Elle devrait s'effectuer plus souvent auprès de plus de membres actifs.

Le syndic et les dossiers d'enquête: le travail d'enquête est actuellement fait avec un bon niveau de compétence et de minutie. Il faut continuer dans cette voie.

La pratique illégale et l'usurpation du titre d'ingénieur forestier: il y a encore beaucoup de travail à faire à ce chapitre. Il faudrait aussi que les délinquants reçoivent des sanctions plus sévères qui devraient être portées à l'attention du public.

La déontologie, les conflits d'intérêts, les décisions disciplinaires: il y a encore du travail à faire de ce côté, car en tant que membre du Conseil de discipline depuis 2012 je vois que certains membres ne semblent pas encore comprendre l'importance de la notion d'intégrité et de déontologie dans leurs pratiques et la portée de leurs manquements sur la protection de l'intérêt public.

La structure organisationnelle et les ressources humaines: elle s'est énormément renforcée depuis ma présidence et je m'en réjouis. L'appui des membres dans les divers comités ainsi que le conseil d'administration est un atout important pour la bonne marche de l'Ordre.

La participation des membres de l'OIFQ: il m'apparaît important que l'Ordre fasse la promotion auprès de ses membres de leur participation active non seulement sur le plan professionnel, mais également au plan social. Cette dernière dimension peut contribuer au rayonnement de notre profession et à en améliorer l'image dans la société.

La modernisation de la gestion forestière: elle a beaucoup changé et doit continuer à s'améliorer. L'Ordre, par ses prises de position publiques peut jouer un rôle déterminant auprès des pouvoirs publics pour leur demander des comptes sur la gestion de toutes les ressources du patrimoine forestier du Québec.

Les positions de l'Ordre sur des sujets forestiers, la stratégie de communication: C'est un des sujets phares de ma présidence et je crois que l'Ordre s'est donné les moyens organisationnels pour assumer pleinement son rôle de protecteur de l'intérêt public.

La relève, la pénurie d'ingénieurs forestiers: elle est primordiale et l'Ordre doit faire plus de promotion de la profession dans les institutions d'enseignement secondaire et postsecondaire pour intéresser davantage de jeunes à s'inscrire en Génie forestier et Génie du bois.

L'intégration des immigrants: c'est un apport qui deviendra significatif dans le futur et avec un contrôle adéquat des compétences elle présente beaucoup d'avantages.

Les relations avec la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique: elle peut être renforcée pour que les enseignements prodigués en faculté soient en phase avec les nouvelles réalités technologiques et sociétales sans oublier le marché du travail.

Le Manuel de foresterie, édition de 1996 et celle de 2009: il faut une version électronique de ces manuels qui seraient constamment mis à jour et accessible en ligne.

La reconnaissance des biologistes: elle est fondamentale, car ces professionnels sont les mieux qualifiés en matière de gestion des ressources fauniques du milieu forestier. Il faut adapter notre loi constitutive pour que les biologistes soient associés à l'Ordre.

Quel est votre POINT DE VUE en lien avec les énoncés suivants ?



Le public reconnaît que l'ingénieur forestier est compétent et incontournable:

- je crois qu'il y a encore beaucoup de travail à faire à ce chapitre.

Les ingénieurs forestiers occupent pleinement leur champ de pratique en appliquant une foresterie socialement acceptable:

- la société connaît mal notre profession qui est trop souvent perçue comme focalisée sur la coupe à blanc des forêts. Il faut changer cette image en occupant le champ médiatique plus efficacement.

Les ingénieurs forestiers sont présents dans les débats publics concernant la forêt et fournissent à la population des avis et des points de vue professionnels crédibles:

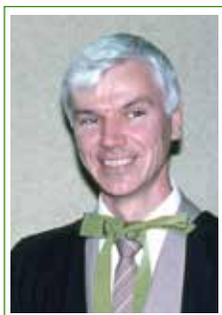
- plusieurs de nos membres font des efforts louables dans ce domaine, mais il y a encore place à l'amélioration en matière de positionnement de notre profession dans le débat public.

L'ingénieur forestier doit jouer un rôle plus efficace et plus affirmé dans la gestion des enjeux liés à la forêt:

- il m'apparaît évident que les ingénieurs forestiers possèdent des atouts professionnels majeurs pour faire valoir leur point de vue et jouer un rôle proactif par leurs avis, leurs conseils et leurs pratiques dans chacun de leurs milieux.

La gestion par objectifs et résultats vs la latitude professionnelle (forêt publique et forêt privée):

- la pratique du génie forestier est l'art de gérer durablement une ressource renouvelable. Il est indéniable que la latitude professionnelle doit prévaloir lors des actes qu'ils posent par une pratique responsable et respectueuse de leur déontologie.



JEAN-LOUIS BROWN, ing.f., Ph. D.

Présidence 1986-1987

Voici ma perception face à certains énoncés :



Le public reconnaît que l'ingénieur forestier est compétent et incontournable.

Il faudrait poser la question en région où l'ingénieur forestier est plus actif avec les deux pieds dans la forêt. Les réponses risquent d'être variées.

Dans les grandes cités, on entend parler plus spécialement de la forêt et de l'ingénieur forestier lors de reportages sur l'état mal en point de la forêt. Le documentaire L'Erreur boréale ou encore la sortie récente de Richard Desjardins en sont de bons exemples. Et cela n'est pas nécessairement en bien.

Les ingénieurs forestiers occupent pleinement leur champ de pratique en appliquant une foresterie socialement acceptable.

Après 20 ans de retraite, il m'est difficile de bien répondre de la situation actuelle. Mais la situation évolue lentement, comme la croissance de la forêt. Les ingénieurs occupaient le champ de pratique réduit de leur emploi pour répondre aux besoins de leurs employeurs. Cela me semble bien normal à première vue. Ceux qui travaillaient pour l'industrie devaient approvisionner les usines à meilleur coût tout en respectant les normes du ministère. Pour leur part, les employés du ministère en région veillaient à assurer l'approvisionnement dans le respect des normes en vigueur.

Le gouvernement est pris avec le lobby de l'industrie qui veut de la matière ligneuse à meilleur prix possible et les pressions sociales de groupes environnementaux qui réclament le respect et l'aménagement de toutes les ressources de la forêt. Cela change lentement, mais en attendant la forêt recule et se dégrade plus vite tant en productivité qu'en diversité.

L'ingénieur forestier occupe une place maîtresse dans ce débat qu'il soit dans l'industrie, dans la fonction publique, dans l'enseignement ou autre. Mais il faut qu'il soit lui-même convaincu. Et pour cela, il doit avoir une formation universitaire adéquate dans tous les domaines du champ de pratique. Par la suite, le praticien

doit être informé et sensibilisé par de la formation continue particulièrement dans les domaines de son champ de pratique jusqu'ici négligés.

La formation ne doit pas être que théorique, mais aussi avec des bottes sur le terrain. Personnellement, j'ai été impliqué à arbitrer en forêt des positions opposées entre des ingénieurs forestiers de l'industrie et les ingénieurs forestiers du ministère en région. Il est beaucoup plus facile de se mettre sur la même longueur d'onde lorsque l'on parle le même langage et que l'on observe les mêmes choses, surtout si on peut avoir des mesures sur place.

Par exemple, dans le sud de l'Abitibi, un industriel voulait liquider tout le pin blanc en 10 ans et les ingénieurs forestiers du ministère voulaient l'aménager et prolonger la coupe sur 70 ans. La raison évoquée était que l'épaisseur des cernes annuels devenait de plus en plus mince sur la carotte. J'ai fait rapidement un logiciel terrain qui permettait d'estimer rapidement les accroissements en volume par décennie à partir des accroissements radiaux sur la carotte. Après avoir sondé quelques arbres dans différentes conditions de densité et dans quelques stations, le verdict était clair, les accroissements courants étaient toujours plus grands que les accroissements moyens en volume et même les deux types d'accroissements étaient encore en progression. Ces arbres étaient encore en pleine croissance et produisaient des volumes importants de bois de plus en plus grands. Il était évident pour tout le monde qu'il valait mieux ne pas récolter trop tôt ces pins. J'ai perfectionné par la suite le logiciel afin de pouvoir faire des études d'arbres rapidement et précisément en forêt avec seulement les accroissements par décennie sur une carotte et la hauteur précise de l'arbre sur le terrain. Un outil qui serait bien utile pour faire des diagnostics sylvicoles précis basés sur les accroissements des tiges et déterminer ainsi leur stade de maturité biologique ou le degré de compétition qu'elles subissent dans les différents peuplements tel qu'on les rencontre sur le terrain.

Le choix du meilleur traitement pour récolter la forêt est bénéfique pour en retirer un volume optimum tout

100^e anniversaire de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec

en la conservant belle et productive et satisfaisante ainsi l'ensemble des utilisateurs de la forêt.

L'ingénieur forestier est capable de démontrer qu'une récolte adaptée à la structure et à l'accroissement des tiges est rentable à moyen et long terme, même si les profits sont un peu plus faibles à court terme. Si on tient compte de tous les investissements que l'on devrait faire à long terme pour reboiser et entretenir par la suite les peuplements jusqu'à leur récolte. Cela est valable tant pour les forêts du sud que pour la forêt boréale. En procédant ainsi toutes les ressources forestières seraient bien aménagées et protégées à la satisfaction de l'ensemble de la population. Il s'agit d'en être convaincu et d'agir.

En outre, l'ingénieur forestier peut aussi profiter de ces occasions pour sensibiliser les gens à l'importance de la matière ligneuse dans l'économie du Québec, en particulier en régions.

Les ingénieurs forestiers sont présents dans les débats publics concernant la forêt et ils fournissent à la population des avis et des points de vue professionnels crédibles.

Les ingénieurs forestiers devraient être mieux formés en communication. Personnellement à titre de chercheur, il m'était plus facile de répondre aux avis sollicités en me basant sur les connaissances de la recherche. Le bien-être de la forêt était mon objectif.

L'Ordre des ingénieurs forestiers a le plus souvent bien réagi sur la place publique sur des sujets forestiers d'intérêt.

Je crois que oui, l'OIFQ a bien réagi dans les circonstances. Il est souvent pris entre l'arbre et l'écorce.

L'ingénieur forestier doit jouer un rôle plus efficace et plus affirmé dans la gestion des enjeux liés à la forêt.

Je crois que c'est son rôle premier. Il ne doit pas se contenter de jouer un rôle de « technicien ».

La gestion par objectifs et résultats vs la latitude professionnelle (forêt publique et forêt privée)

C'est un beau principe. Cependant les résultats ne sont pas instantanés et ils ne sont perceptibles souvent que plusieurs décennies plus tard. L'ingénieur forestier doit toujours agir de façon à garder la forêt belle et productive. Il doit toujours pouvoir être fier de ses actes.

MERCI À NOTRE MEMBRE VAN BRUYSSSEL

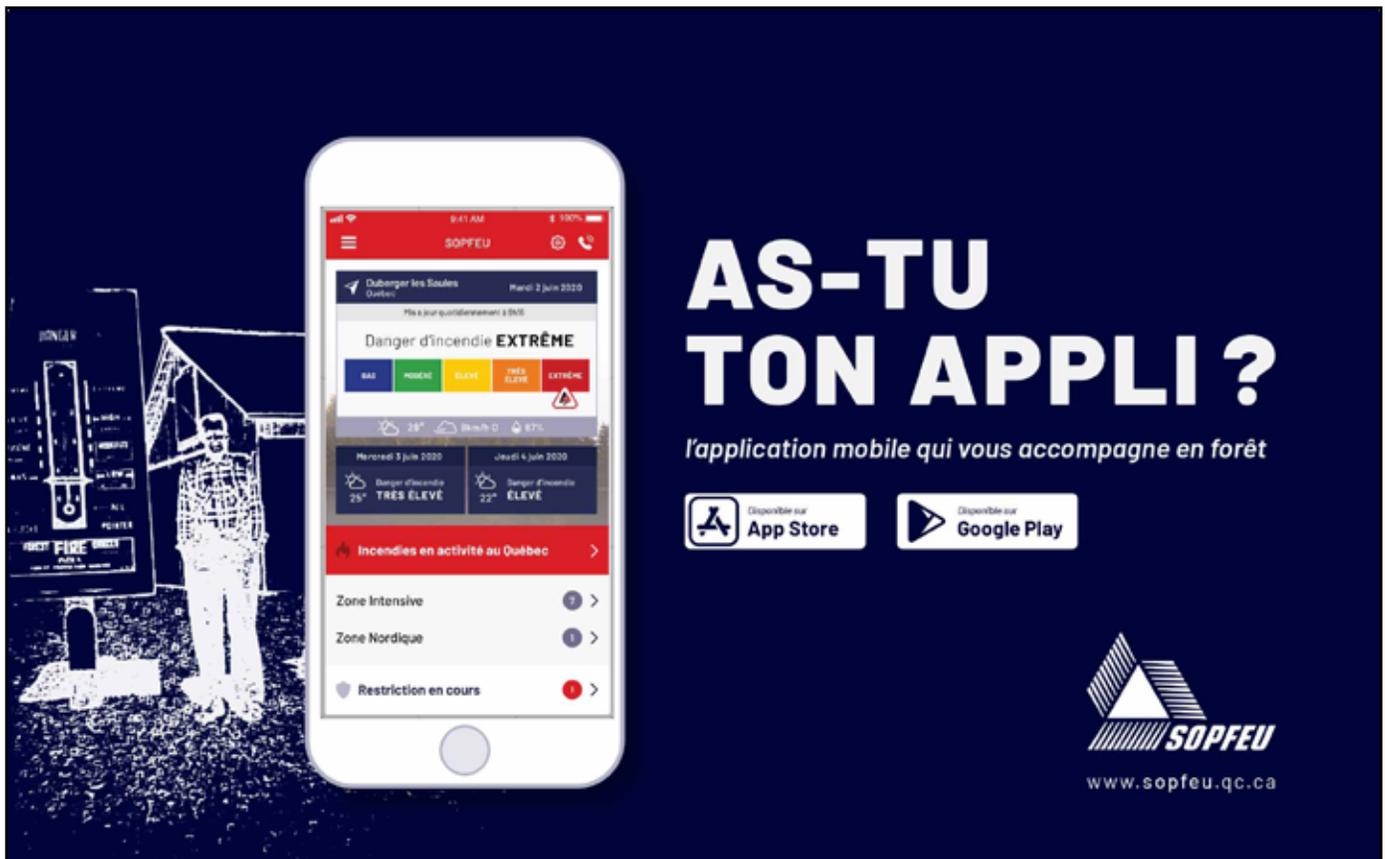
J'AI
100 
ANS

Ordre
des ingénieurs
forestiers
du Québec

de pratique
en génie forestier.
Nous sommes
fiers de nos
forêts en santé.

jai100ans.com

MERCI À NOTRE PARTENAIRE



**AS-TU
TON APPLI ?**

l'application mobile qui vous accompagne en forêt

Disponible sur **App Store** | Disponible sur **Google Play**


www.sopfeu.qc.ca

MERCI À NOTRE MEMBRE VAN BRUYSEL



L'industrie forestière :
une part importante de notre histoire,
une part importante de notre avenir.

**L'industrie forestière c'est une économie basée sur une
ressource locale et renouvelable qui favorise les emplois d'ici.**

Leader de l'économie verte du Québec

 **Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec**
www.cifq.qc.ca

PAUL PROVENCHER, HISTOIRE ET MÉMOIRE DE LA CÔTE-NORD¹

par Serge Gauthier, Ph. D., Historien et ethnologue

Chercheur au Centre de recherche sur l'histoire et le patrimoine de Charlevoix



Ile à Smith, 1976.

Héritage patrimonial de grande valeur, la collection Paul-Provencher est actuellement conservée au Musée régional de la Côte-Nord situé à Sept-Îles, au Québec. Elle se compose de photographies, de diapositives, d'objets personnels et de peintures, qui forment autant de témoignages exceptionnels de la Côte-Nord d'une autre époque. Dans cette abondante collection, les huiles et les aquarelles de Provencher constituent un ensemble artistique et documentaire remarquable, tandis que les objets rattachés à ses expéditions et à ses activités de chasse revêtent aussi un grand intérêt, révélant la vie amérindienne nord-côtoise et tout particulièrement les activités traditionnelles des Montagnais (Innus). Cette collection s'avère donc un précieux témoignage de l'histoire, mais surtout du patrimoine naturel et culturel de cette région du Québec.

Un homme, une région



La baie de Kécarpoui, en Basse-Côte-Nord, 1897.

Dès le début du XX^e siècle, le développement accru de l'industrie forestière au Québec va progressivement engendrer la conquête de nouveaux territoires et l'exploitation de leurs ressources. Dans ce contexte, l'immense secteur de la Côte-Nord, qui s'étend de Tadoussac sur la rivière Saguenay à Blanc-Sablon près de Terre-Neuve, s'annonce prometteur pour la grande industrie qui cherche alors à s'y installer. Territoire amérindien longtemps isolé, la Côte-Nord devient, dans le second quart du XX^e siècle, le site d'un développement économique intense.

À cette époque, l'ingénieur forestier Paul Provencher devient une figure d'envergure régionale et même nationale, en s'inscrivant dans la découverte de ce territoire immense tout autant que dans la rencontre du monde amérindien. Provencher favorise aussi la reconnaissance de pratiques anciennes remises en lumière dans cette véritable épopée moderne que fut l'exploitation industrielle des ressources naturelles de la Côte-Nord. À ce titre, il s'impose tout à la fois comme ingénieur au service de la grande industrie, ethnographe, artiste-peintre et sportsman. Le cinéaste Jean-Claude Labrecque va même consacrer deux films à l'œuvre ethnographique de Provencher en 1979, sous les titres « Le dernier coureur des bois » et « Les Montagnais ».

¹ Source : Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française.

PAUL PROVENCHER - Histoire et mémoire de la Côte-Nord

Mais surtout, au fil des ans, Provencher a accumulé une somme importante de témoignages : la collection Paul-Provencher, conservée au Musée régional de la Côte-Nord, recèle près de 150 photographies, films, objets personnels et œuvres d'art rappelant l'histoire et le mode de vie de la Côte-Nord du second tiers du XX^e siècle. On y trouve notamment ses cartes comportant des indications géographiques précieuses, son arc de chasse, des pièges, des boussoles et autres accessoires. En plus de laisser découvrir l'homme que fut Paul Provencher, sa collection livre un précieux témoignage - l'un des seuls que nous possédions pour cette période - des paysages et des pratiques traditionnelles de la Côte-Nord. À ce titre, la collection Paul-Provencher s'avère donc exceptionnelle.

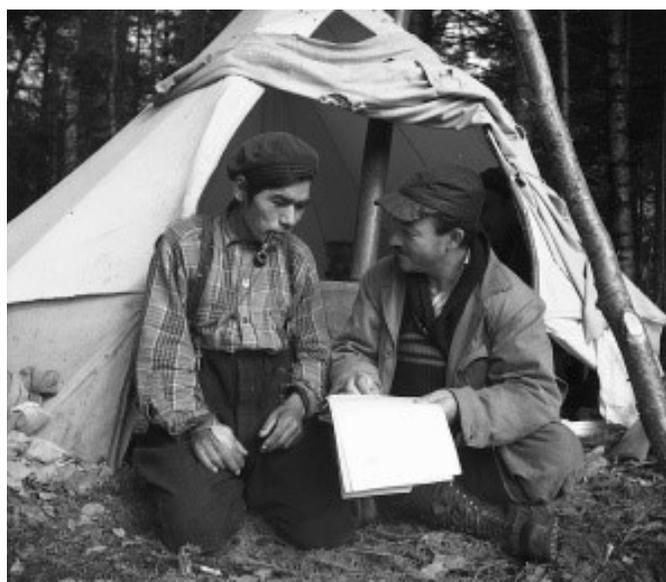
Ingénieur forestier et ethnographe

Paul Provencher naît à Trois-Rivières le 3 juillet 1902. Il est le fils d'Adélarde Provencher, avocat, et de Bernadette Genest. Bien que Trois-Rivières soit à cette époque le fer-de-lance de l'industrie forestière, le jeune Provencher est d'abord peu en contact avec cet univers. Toutefois, suite à l'incendie de la résidence de ses parents, il demeure un temps sur une ferme et ressent dès lors l'appel de la nature.

Provencher fait ses études au Séminaire de Trois-Rivières, puis à l'Université Laval en foresterie où il obtient un diplôme d'ingénieur forestier en 1925. Il travaille ensuite pour différentes compagnies forestières pour lesquelles il réalise des inventaires forestiers sur divers territoires notamment en Mauricie et sur l'île d'Anticosti. En 1929, Provencher s'installe à Baie-Comeau où il est chargé de faire des reconnaissances sur les rivières Manicouagan, Toulmoustou et Franquelin pour la Quebec North Shore and Paper. Devenu directeur des opérations forestières de l'entreprise, il travaille dans ce domaine jusqu'à sa retraite à la fin des années 1970. Bien qu'il occupe un poste de direction, Provencher ne demeure pas un simple administrateur et, par ses nombreuses expéditions guidées et accompagnées par des Innus (Montagnais) dans des secteurs isolés, il choisit d'explorer le milieu forestier encore sauvage de la Côte-Nord. Sa vie se lie ainsi très intimement à ce territoire dont il devient un véritable pionnier.



Alène et fil de cordonnier traité au brai pour coudre le cuir.



Joseph Benoit et Paul Provencher consultant une carte géographique de terrain de chasse, vers 1943.

Découvrir les pratiques traditionnelles

Dans les années 1930, une partie de la population de la Côte-Nord demeure assez peu en contact avec le reste du territoire québécois. C'est donc un milieu plutôt préservé du modernisme que Paul Provencher apprend à connaître à ce moment. Son cheminement particulier prend ainsi une perspective ethnographique très significative. En prévision de ses séjours en forêt, il fait rencontre de chasseurs nomades amérindiens. Parmi ces personnages locaux très typiques, Joe «Uapistan» Savard et Ti-Basse Saint-Onge sont parmi les plus remarquables.



Mme Ignace Picard, 78 ans, Montagnaise de Bersimis, faisant cuire la banique à Manicouagan, 1934.

Des techniques transmises par ces chasseurs à Provencher, il faut signaler celles servant à allumer un feu à l'ancienne, à construire un abri et à identifier les ressources naturelles indispensables à la vie en forêt. L'ingénieur enrichit aussi ses connaissances dans le domaine de la chasse, de la trappe et de la pêche, en privilégiant les savoirs traditionnels encore en usage chez une partie de la population de l'époque. En outre, Provencher se documente de plus au sujet de ce riche territoire et acquiert ainsi de précieuses connaissances. Il devient ainsi une référence sur la vie nordique².

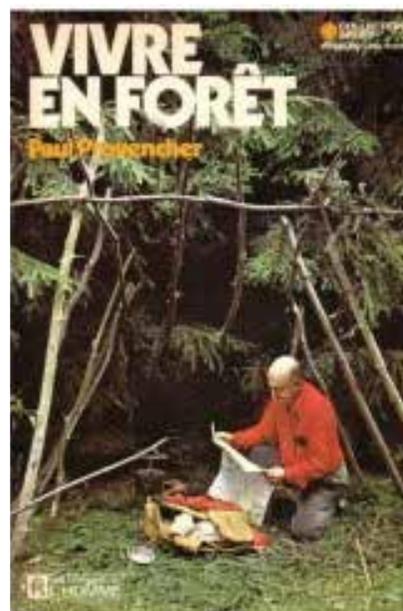
Provencher réalise des clichés photographiques et des films sur les populations et les lieux rencontrés au cours de ses nombreuses expéditions. Ces pièces constituent aujourd'hui un témoignage fort précieux de la vie des Innus dans les années 1930.

Un promoteur de la nature et des traditions culturelles innues



Rapide du Grand Nord en 1930, 1980.

Au cours de sa vie, Provencher cherchera à transmettre et à diffuser les connaissances et le savoir qu'il a acquis. Il aura recours à divers moyens pour communiquer ses découvertes, notamment en donnant de nombreuses conférences. Il se fera également artiste-peintre : ses tableaux permettent de faire découvrir au grand public de nombreux sites et des paysages sauvages presque inconnus jusqu'alors, qui sont peu accessibles et même appelés à disparaître. Par exemple, certaines de ses illustrations montrent des sections de la rivière Manicouagan qui seront éventuellement totalement transformées par l'exploitation du site pour le développement hydroélectrique. Par le fait même, les œuvres de Provencher deviennent des témoignages uniques de cette nature méconnue et menacée.



Page couverture du livre *Vivre en forêt*, de Paul Provencher.

² Un exemple en ce domaine est l'apport de Paul Provencher qui, durant la Seconde Guerre mondiale, fut au service de l'armée canadienne en donnant de la formation sur la survie en milieu nordique aux soldats canadiens.

PAUL PROVENCHER - Histoire et mémoire de la Côte-Nord

Sportsman reconnu, Paul Provencher déploie de grands efforts en vue de faire apprécier la pratique traditionnelle du tir à l'arc. La campagne publique qu'il mène le fait connaître un peu partout au Québec, notamment par une fréquente présence dans des articles de journaux. Devenu écrivain, il publie plusieurs ouvrages, dont ses mémoires parues d'abord en anglais sous le titre *I Live in the Woods* en 1953 et sous le titre *Paul Provencher, le dernier coureur des bois* en 1974, un ouvrage rédigé avec la collaboration de l'écrivain Gilbert La Rocque. L'ensemble de sa production littéraire sur la chasse et la pêche, la vie en forêt et le monde animal reçoit une large diffusion et Provencher s'impose comme un personnage médiatique reconnu dont les activités sont largement diffusées dans la presse, à la radio et à la télévision où il apparaît à l'occasion comme chroniqueur de plein air.

Très célèbre partout sur la Côte-Nord, il est membre-fondateur de la Société historique régionale. Paul Provencher quitte cependant cette région pour terminer ses jours en milieu urbain. Il meurt en 1982 à Baie-d'Urfé, sur l'île de Montréal. Après sa mort, sa collection personnelle sera rapatriée sur la Côte-Nord. De nos jours, il y a un lac et un ruisseau qui portent le nom de Paul Provencher dans la MRC de Manicouagan et aussi une rue à Sept-Îles, ce qui illustre bien le souvenir important laissé par Provencher dans toute la région de la Côte-Nord.

Un précieux héritage nord-côtois



Félix Poitras et Paul Provencher portant leurs prises, des touladis du lac Hollinger, 1943.

D'abord intimement liées au développement économique de la Côte-Nord, les activités de Paul Provencher ont grandement favorisé la conservation d'un précieux héritage régional. Ingénieur forestier, grand amateur de plein air et excursionniste en milieu sauvage, communicateur populaire, conservateur d'un savoir ancestral, soucieux d'entretenir la mémoire des choses du passé nord-côtois, Paul Provencher a su être un pionnier de cette région. Surtout, il a été capable d'en relever les traces anciennes et de les faire perdurer. Avec l'élaboration d'une collection riche et unique en son genre, Paul Provencher a constitué un témoignage unique de la mémoire du patrimoine immatériel du territoire nord-côtois.

Bibliographie

Frenette, Pierre, « Paul Provencher dans les forêts du Nord », *Histoire Québec*, vol. 15, n° 2, 2009, p. 29-33.

Livres publiés par Paul Provencher (en ordre chronologique) :

- *I Live in the Woods*, Fredericton, Brunswick Press, 1953, 188 p.
- *Vivre en forêt*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1973, 223 p.
- *Provencher, le dernier des coureurs de bois* (en collaboration avec Gilbert La Rocque), Montréal, Éditions de l'Homme, 1974, 287 p.
- *Mes observations sur les mammifères*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1976, 158 p.
- *Mes observations sur les poissons*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1976, 115 p.
- *Mes observations sur les insectes*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1977, 172 p.
- *Mes observations sur les oiseaux*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1977, 124 p.

[Collection Paul-Provencher, histoire et mémoire de la Côte-Nord - Articles | Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française - histoire.culture.religion.héritage\(ameriquefrancaise.org\)](#)

**La reproduction de l'article dans la revue
Histoires forestières du Québec a été autorisée par l'auteur.**

PAUL PROVENCHER - Histoire et mémoire de la Côte-Nord



La vie de l'ingénieur forestier Paul Provencher parodié en 1996 au congrès du 75^e anniversaire de l'OIFQ

L'ingénieur forestier Denis Malenfant s'en souvient. Lors du congrès de l'Ordre des ingénieurs forestiers (OIFQ) de 1996 tenu au Château Frontenac à Québec, lui et ses collègues, le regretté Yves Barrette, Jacques Gauvin, Carole Labbé et Guy Lessard ont résumé de façon humoristique, dans une prestation théâtrale remarquable, sous la formule de l'émission des Grands esprits animé à l'époque par Edgard Fruitier, la vie de l'ingénieur forestier Paul Provencher (1902-1982), surnommé le dernier des coureurs de bois. Selon plusieurs témoins du temps, ce fut une belle performance à l'occasion du 75^e anniversaire de l'OIFQ.

M. Malenfant poursuit en reprenant une citation de Félix-Antoine Savard dans son roman: Menaud Maître-draveur, qui disait en parlant des coureurs des bois: "**Qu'ils avaient conquis sur la forêt, leur hardiesse, leur endurance à la misère et leur ingéniosité dans leurs besoins.**" Cette citation, traduit bien l'esprit d'aventure de Paul Provencher. Cette période de la vie de Paul Provencher mérite d'être connu et raconté auprès des jeunes forestiers actuels et futurs, de conclure M. Malenfant.

NDLR: Le siège social de l'OIFQ étant fermé présentement à cause de la pandémie, nous n'avons pu accéder aux archives relatant ce moment unique. La photo ci-dessus de Paul Provencher permet toutefois d'illustrer magnifiquement la personnalité de ce forestier légendaire.

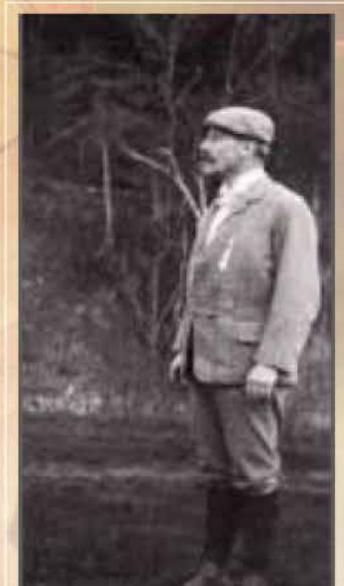
MERCI À NOS MEMBRES VAN BRUYSSSEL

Dès ses débuts, la Société d'histoire forestière du Québec a nommé une catégorie distinctive de membres, les « membres Van Bruyssel ». Ces membres individuels, corporatifs et associatifs perpétuent la tradition d'encouragement et de développement de la connaissance du milieu forestier en soutenant activement les activités de la SHFQ. La SHFQ tient à remercier ses membres Van Bruyssel pour leur soutien :

- Bureau de promotion des produits du bois du Québec (QWEB)
- Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy (CERFO)
- Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)
- Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval
- Fédération québécoise des coopératives forestières du Québec (FQCF)
- Fondation Héritage Faune
- Forest History Society
- Groupements forestiers du Québec
- Imagine MJ.com
- Jean-Claude Mercier
- Louis Campeau
- Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ)
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- Pierre J.H. Richard
- Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)

Van Bruyssel - pionnier de notre foresterie scientifique

Ferdinand Van Bruyssel, ingénieur civil et forestier, docteur en sciences politiques et administratives, Belge d'origine mais Canadien d'adoption, a laissé des traces importantes dans le paysage forestier du Québec. Reconnu au début de XX^e siècle comme un « fort expert en économie forestière », il apporta une contribution de premier plan dans le développement et la promotion de la foresterie scientifique y consacrant ses énergies et même sa fortune personnelle.



L'INSTITUT BOTANIQUE DE MONTRÉAL : CENT ANS AU SERVICE DE LA SCIENCE ET DU PAYS

Par Robert-Mathieu Sauvé, journaliste indépendant

Fondé en 1920 par le frère Marie-Victorin. L'Institut botanique - aujourd'hui l'Institut de recherche en biologie végétale - a permis la formation d'une première génération de chercheurs et la publication de la Flore laurentienne.

« Au cours du dernier demi-siècle, la flore de l'Amérique a enfin été étudiée sérieusement ; des territoires jusque-là fermés ont été explorés ; d'innombrables espèces nouvelles ont été reconnues et la nomenclature a subi nombre de remaniements » écrit en 1914 Conrad Kirouac, alias le frère Marie-Victorin, dans le *Naturaliste canadien*. Il est temps, dit-il, de produire une nouvelle « flore illustrée de la province de Québec ».

Paralysé par l'ampleur de la mission, il repousse pendant plusieurs années l'idée de réaliser lui-même cette tâche monumentale. Mais, quand on lui offre la chaire de botanique de l'Université de Montréal, il saisit la chance de mettre en place une équipe capable de la mener à bien. Le 14 février 1920, l'Institut botanique voit le jour. « En septembre 1920, j'ouvrais le cours de botanique avec trois élèves, comme par hasard trois de mes confrères en religion », lance-t-il à l'occasion du 20^e anniversaire de la Société canadienne d'histoire naturelle qu'il préside. Son discours s'intitule *L'Institut botanique : vingt ans au service de la science et du pays*.

Modeste à ses débuts, l'Institut botanique loge dans des locaux exigus et insalubres du premier édifice montréalais de l'Université Laval à Montréal, rue Saint-Denis, à quelques mètres de l'emplacement actuel de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). L'année précédente, un incendie a ravagé une partie des locaux et l'on a déjà hâte de déménager dans un pavillon plus adéquat – ce qui se fera que deux décennies plus tard.

Années héroïques



Le frère Marie-Victorin à la bibliothèque de l'Université de Montréal. Source : Ville de Montréal.

Les premières années de l'Institut sont « héroïques », selon son fondateur, à qui l'on a « oublié de donner un laboratoire ». « Ni local ni matériel ! Comme seule richesse, du vent dans les voiles ! Les élèves s'asseyaient sur des boîtes vides, le professeur s'adossait au mur. Pas de cartes murales, pas de clichés, pas d'appareils ».

Pourtant cet institut est déjà « le terreau du premier regroupement scientifique de langue française au Québec. Il permettra à de nombreux chercheurs de prendre leur envol et de former à leur tour une nouvelle génération de botanistes », commente l'historien des sciences Yves Gingras, diplômé de l'Université de Montréal (UdeM) et professeur à l'UQAM depuis 1986. Sans l'Institut en milieu universitaire, pas de *Flore laurentienne* précise-t-il. D'ailleurs le frère Alexandre, qui se consacra corps et âme à l'illustration du grand œuvre de Marie-Victorin, assiste au cours inaugural. L'année suivante, l'effectif étudiant double, puis connaît une progression constante.

Les Contributions de l'Institut botanique de Montréal publient dès 1922 les résultats de travaux de recherche de membres du réseau. « C'est une publication moderne dans sa facture, car elle fonctionne sur le modèle de la révision par les pairs », explique le botaniste Louis Brouillet qui s'est penché sur l'histoire de l'Institut dans le cadre des conférences publiques des Belles soirées de l'UdeM. Il signale que le frère Marie-Victorin envoyait des centaines d'exemplaires des *Contributions* aux universités d'Amérique et d'Europe en échange de publications similaires. Ce système a permis d'alimenter la bibliothèque de l'Institut qui deviendra l'une des plus riches du pays.

Après la création de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences en 1923, le frère Marie-Victorin multiplie les occasions d'échange entre botanistes d'ici et d'ailleurs. Marcelle Gauvreau et Cécile Lanouette y côtoient Marcel Raymond, Roger Gauthier et d'autres chercheurs qui feront leur marque dans la discipline en plus des pionniers comme Jules Brunel, Jacques Rousseau et Marcel Cailloux.

Au lancement de la *Flore laurentienne*, en 1935, les centaines de collaborateurs célèbrent un tournant dans l'évolution des sciences naturelles au Canada. « J'ai décidé dans mon for intérieur de transporter l'Institut botanique au Jardin plutôt qu'à la montagne¹, et toute mon énergie est pliée là-dessus, écrit Marie-Victorin au printemps 1937 à un jeune homme parti étudier la botanique en France, Pierre Dansereau (1911-2011). Il y aura des batailles à livrer, mais je ne les redoute pas. Telle est ma détermination que nous bâtissons en vue de cela. »

C'est « le meilleur coup de Marie-Victorin » à cette époque estime Jacques Brisson, professeur au Département de sciences biologiques de l'Université de Montréal et l'un des artisans des fêtes du centenaire de l'Institut botanique. « Le fait d'offrir aux chercheurs un accès à un immense site végétalisé permettra de mener des recherches in situ qui auraient été impensables rue Saint-Denis ou même sur le mont Royal », dit-il. Devenu doyen de la Faculté des sciences en 1956, Pierre Dansereau dirigera l'Institut botanique jusqu'en 1961, donnant un nouvel élan au groupe de chercheurs.

L'Institut devient l'Institut de recherche en biologie végétale



Construction du premier pavillon du Jardin botanique de Montréal en 1932. Source : [80 ans d'histoire et d'archives au Jardin botanique de Montréal : Album photo de la construction et les débuts du Jardin botanique de Montréal \[Jardin botanique de Montréal\] \(montreal.qc.ca\)](http://80ans.dhistoire.et.darchives.au.Jardin.botanique.de.Montréal:Album.photo.de.la.construction.et.les.débuts.du.Jardin.botanique.de.Montréal[Jardin.botanique.de.Montréal](montreal.qc.ca))

Aujourd'hui encore, la décision de déménager l'Institut botanique dans l'est de Montréal est saluée quotidiennement. « C'est tellement merveilleux d'avoir pu s'intégrer à l'un des grands jardins botaniques du monde avec la possibilité d'y faire des recherches », mentionne Anne Bruneau. Invitée à donner une conférence sur place en 1992, elle est immédiatement séduite par l'Institut de recherche en biologie végétale (ou IRBV, le nouveau nom de l'Institut botanique datant de 1990), où elle sera embauchée trois ans plus tard comme professeure de sciences biologiques.

Elle fonde le Centre sur la biodiversité en 2011. Il s'agit en quelque sorte d'un prolongement de l'œuvre du frère Marie-Victorin, puisqu'on y accueille les collections majeures de l'UdeM, dont l'Herbier Marie-Victorin. Avec plus de 634 640 spécimens, celui-ci figure au quatrième rang parmi les herbiers canadiens.

L'IRBV compte plus de 300 personnes – chercheurs, étudiants, stagiaires postdoctoraux, personnels de recherche et administratif – qui offre un environnement unique au Canada.

1 Le mont Royal.

L'INSTITUT BOTANIQUE DE MONTRÉAL

Le frère Marie-Victorin, second diplômé du doctorat ès sciences de l'UdeM



Le frère Marie-Victorin au Collège de Longueuil (1909).
Source : Archives de l'UQAM.

« Doctorat ès sciences (après soutenance de thèse): Poitevin (Eugène); le R. P. Marie-Victorin, des É. C., avec la plus grande distinction », dit l'annuaire de l'année 1922-1923 de l'Université de Montréal. Le 23 mai 1922, La Presse fait état de la soutenance de la thèse du botaniste Marie-Victorin portant sur les filicinées du Québec, le nom scientifique des fougères. La thèse sera publiée en 1923 dans *Contributions de l'Institut botanique de Montréal*. L'autre docteur ès sciences, Eugène Poitevin (1878-1988) était diplômé de l'École Polytechnique.

Cet article a été écrit pour la revue Les diplômés et publié le 21 octobre 2020 dans UdmNouvelles. La reproduction de l'article dans la revue Histoires forestières du Québec a été autorisée par l'auteur Robert-Mathieu Sauvé.

MERCI À NOTRE MEMBRE VAN BRUYSEL



**LES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES
UNE FORCE QUI CONTINUE
DE FAIRE L'HISTOIRE !**

Les premières coopératives forestières ont vu le jour en Gaspésie à la fin des années 1930. À l'époque, les travailleurs, qui devaient composer avec des conditions difficiles et inéquitables, ont vu dans le modèle coopératif une opportunité d'améliorer leur sort en prenant en main leur avenir.

Aujourd'hui, la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) compte pas moins de 31 membres qui emploient 2600 personnes et totalisent un chiffre d'affaires de plus de 300 M\$.

Production de plants, préparation de terrains, reboisement, transformation du bois, récolte, voirie, transport du bois, biomasse, les coopératives se démarquent dans tous les domaines de la foresterie et sont présentes dans l'ensemble des régions forestières du Québec.

Fiers partenaires de la Société d'histoire forestière du Québec, la FQCF et ses membres continuent au jour le jour à mettre en œuvre des projets innovants qui favorisent le développement de ses membres et ont un effet structurant pour les régions du Québec.

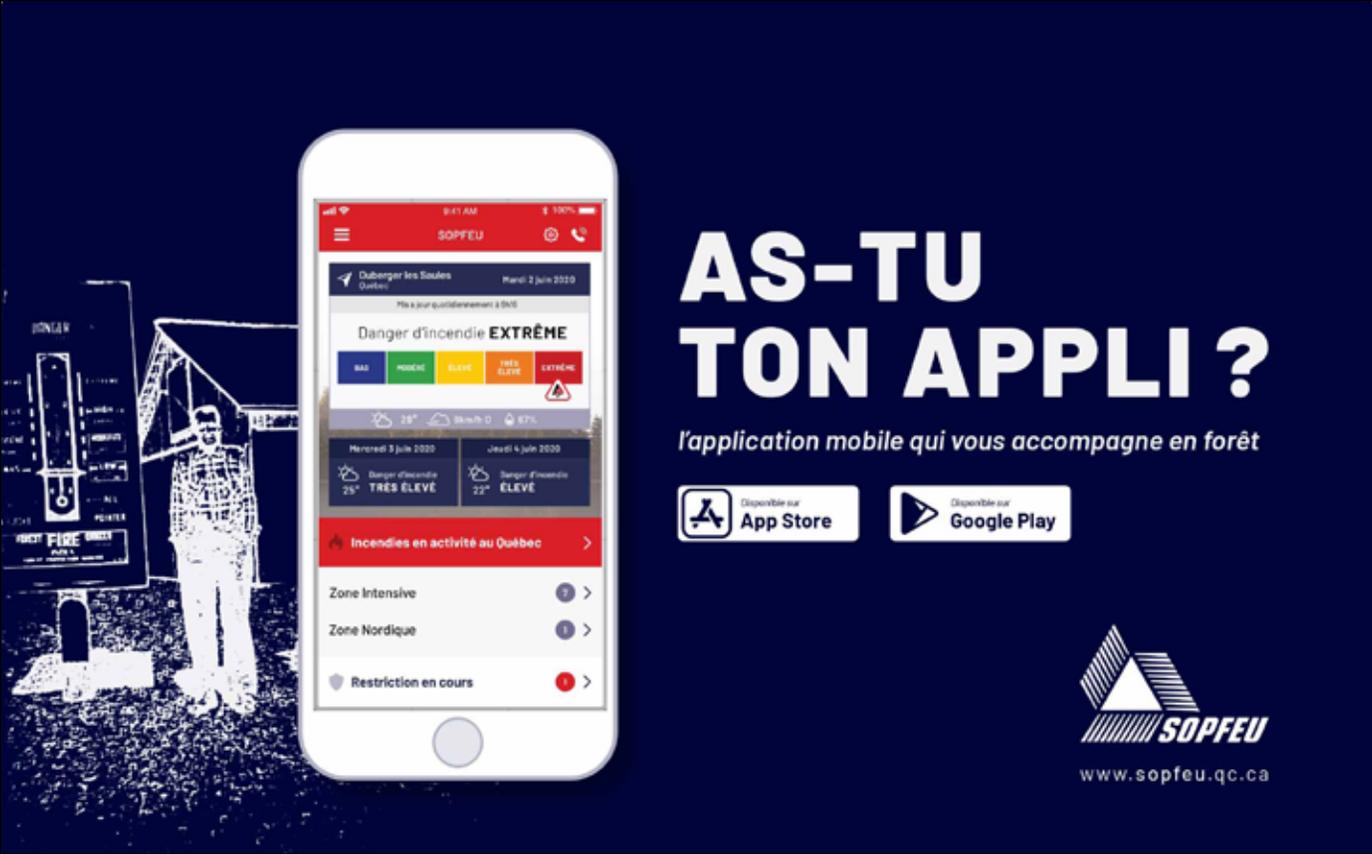


Fédération québécoise
des coopératives forestières



Suivez nos activités sur le site Web **FQCF.coop**, la page **facebook.com/laFQCF**, et dans le journal **Le monde forestier** dont la FQCF est copropriétaire.

MERCI À NOTRE PARTENAIRE



AS-TU TON APPLI ?

l'application mobile qui vous accompagne en forêt

Disponible sur  **App Store** | Disponible sur  **Google Play**



www.sopfeu.qc.ca

MERCI À NOTRE MEMBRE VAN BRUYSSSEL



**JE VEUX
ALLER LOIN
SANS ME
DÉPLACER**

**Découvrez nos
microprogrammes de 2^e cycle**

- Agroforesterie**
4 cours - 12 crédits (en classe ou à distance)
- Changements climatiques**
3 cours - 9 crédits (à distance)
- Construction intégrée en bois**
5 cours - 15 crédits (à distance)
- Géomatique**
5 cours - 15 crédits (en classe ou à distance)

www.ffgg.ulaval.ca/formation-distance



UNIVERSITÉ
LAVAL | Faculté de foresterie,
de géographie
et de géomatique

GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC EST LÀ POUR AIDER SES MEMBRES À DÉVELOPPER LEURS COMPÉTENCES!



Information et inscription

Contactez Pascal Ouellette
pascal.ouellette@groupementsforestiers.quebec
418 700-0673



* Formation financée dans le cadre du PACME ou de la Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR)

Formations disponibles

KIZEO Forms

Gestionnaire de formulaires de saisie numérique terrain*

Former un gestionnaire de chacun des groupements forestiers de manière à ce qu'il soit autonome dans la conception de formulaires et la gestion des données saisies.

KIZEO Forms

Utilisateur de formulaires de saisies numériques terrains

Former les utilisateurs de formulaires numériques des groupements afin qu'ils aient une efficacité accrue sur le terrain et des résultats d'inventaire en temps réel.

RESAMGIS

Approfondir les connaissances en géomatique, en gestion de la clientèle du groupement forestier ainsi qu'en matière de planification des travaux sylvicoles pour générer une plus grande mobilisation des bois et ainsi prolonger les saisons d'opérations saisonnières en engendrant un plus haut niveau de récolte et d'activités sylvicoles.

RESAMGIS : MODULES COMPLÉMENTAIRES

Améliorer la planification des travaux au sein du groupement forestier, le suivi du Programme de remboursement des taxes foncières par propriétaire ainsi qu'émettre des devis détaillés d'opérations aux contracteurs.



FORMULAIRE D'ADHÉSION

Société d'histoire forestière du Québec

NOUVELLE ADHÉSION

RENOUVELLEMENT

Nom et prénom :

Entreprise ou organisme :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel (obligatoire) :

Mot de passe temporaire pour le site web (obligatoire) :

Commentaires et informations supplémentaires :

- Van Bruyssel (1 an 500 \$)
- Membre régulier (1 an 20 \$)
- Étudiant (1 an 10 \$)
- Retraité (1 an 10 \$)
- Chèque joint

Faites parvenir votre formulaire d'adhésion dûment rempli avec votre paiement aux coordonnées suivantes.

Formulaire également disponible sur le site internet : www.shfq.ca. Merci de votre soutien.

Société d'histoire forestière du Québec

Pavillon Abitibi-Price
2405, de la Terrasse, local 2101
Quebec, Qc G1V 0A6

info@histoiresforestieres.com